

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LIT T É R A I R E .

15. AVRIL 1788.

*Nequè te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Writhof,



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. Avril 1788.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Ars artium , seu de officio pastorali , carmen.

L'art des arts , poëme sur les devoirs des pasteurs , suivi d'une concordance des principales maximes qu'il renferme , avec les maximes des Peres ou de divers auteurs connus dans l'Eglise : par le P. Delmas , prêtre de la doctrine chrétienne , & curé de Villebourbon , à Montauban. A Paris chez la veuve Defaint ; à Liege chez Lemarié 1786 1 vol. in-8°.

SI presque tous les arts , depuis l'agriculture qui nourrit les hommes jusqu'à la guerre qui les détruit , ont trouvé des poètes , qui en mêlant aux détails didactiques les fleurs d'une agréable versification , ont tâché d'en rendre les préceptes moins arides ; il étoit juste sans doute que le plus important

de tous, celui de conduire les hommes au seul & vrai bonheur, jouit du même avantage; & en remplissant cette tâche, le P. Delmas n'a pu que bien mériter du public chrétien. Au lieu des peintures licencieuses & des maximes séductrices qui font le succès de la plûpart de nos poètes modernes; l'on ne verra ici que des images de la vertu, présentée sous les traits qui la font respecter par les libertins mêmes. C'est de bonnes qualités des pasteurs & de la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations, que dépend le bonheur de leur troupeau. Qu'ils lisent ce poëme, ils y trouveront de quoi s'instruire & se sentiront pénétrés de la sublimité & de l'importance de leur état (a). Cet ouvrage est divisé en quatre livres; voici le commencement du premier qui nous montre le plan & la division générale du poëme.

Quos juvat infido mortales fallere versu,
 Hi doceant patrias evertere numinis aras,
 Turpibus aut scriptis priscos corrumpere mores.
 Dum proflat tetrum latè fera turba venenum,
 Nos servari animæ quâ possint arte docemus.

Pastores ovium sulco quas sanguine Jesus
 Eruit ex erebi vinculis, date cantibus aurem.
 Quæ virtus nobis & quanta scientia, in ausis
 Ardor quis fit opus, tum quæ sapientia, dicam.
 Queis Deus electam voluit committere gentem
 Ante duces gerimus tenebrosa per æquora tædam;
 Hic ubi continuè tumidâ jactamur in undâ,
 Hic ubi tot cœci miserè perière magistri
 Raptantes secum vulgus turbamque sequacem.

(a) Réfl. div. sur cet objet, 1 Juillet 1780, p. 351. — 1 Décemb. 1781, p. 500. — 15 Févr. 1782, p. 244. — 15 Juill. 1783, p. 414. — 1 Sept. 1785, p. 10. — 15 Juin 1786, p. 263.

„ Que des poètes perfides, qui se font
 „ un affreux plaisir de séduire les hommes,
 „ leur apprennent à renverser les autels du
 „ Dieu de nos peres, & s'attachent à cor-
 „ rompre par des ouvrages licencieux la
 „ pureté des mœurs antiques; pour moi,
 „ tandis que ces écrivains effrénés soufflent
 „ par-tout un poison funeste qui perd les
 „ ames, j'enseigne l'art de les sauver. „

„ O vous, pasteurs des ouailles que Je-
 „ sus-Christ a délivrées au prix de son sang
 „ de l'esclavage des enfers, prêtez l'oreille
 „ à mes chants, & vous connotrez la vertu,
 „ la science, le zele & la sagesse dont nous
 „ avons besoin dans notre ministere. Le
 „ flambeau à la main, j'ose éclairer ceux à
 „ qui le Seigneur a confié le soin de son
 „ peuple chéri, sur cette mer où l'on est
 „ sans cesse battu par les tempêtes, mer
 „ formidable, dont les noirs abymes ont
 „ englouti tant de conducteurs aveugles,
 „ & tant de malheureuses victimes qu'ils
 „ traînoient à leur fuite. „

En faisant l'énumération des vertus né-
 cessaires à un pasteur pour gouverner ses
 ouailles, l'auteur prétend & avec raison que
 ceux, qui dès l'âge le plus tendre se font
 montrés avec des inclinations vicieuses, qui
 se font déshonorés par une conduite irrég-
 uliere, qui livrés long-tems à une cor-
 ruption secrete ont fouillé par un grand
 nombre de taches la robe blanche dont
 on les a revêtus au sacrement de notre ré-
 génération, ne doivent point s'ingérer dans
 le saint ministere. Quiconque se trouve
 chargé du soin d'une paroisse, s'il veut y
 faire du fruit, doit être continuellement en

garde contre ses passions ; l'amour profane , l'avarice , l'ambition &c , font des monstres à redouter pour lui : l'on prescrit ici les moyens de les vaincre ou d'éviter les combats qu'elles pourroient lui livrer. Après quelques détails sur l'origine & les causes du luthéranisme , & une description des maux occasionnés par cette funeste révolution , l'auteur accumule une quantité d'exemples célèbres tirés principalement de l'histoire du premier âge de l'église , très-propres à exciter dans ses lecteurs un saint enthousiasme de vertu. On trouve à la fin du premier livre des vers touchans & pittoresques sur le pere des anachorettes , & les charmes d'une solitude qui retentit des louanges de Dieu.

Ah! si de rutilo libeat decedere olympo
 Antonio patri, notisque habitare sub antris,
 Me fines intra patrios mora nulla teneret,
 Nec qui Carpathio bacchantur in æquore venti,
 Nec qui Cecropiis semper furit æstus arenis.
 Suavia nec plorantis amici verba, nec ipsa
 Canities natisque verenda senectæ parentum:
 Irem atque antra senis parvumque inglorius
 agrum

Incolerem, lætoque illic consumerer ævo.
 Hic hymnos canerem dilecto cum hospite dulces,
 Cautibus è duris cantus resonabilis echo
 Redderet, atque Deum mons & nemora alta
 sonarent.

Nostræ deliciae, sylvæ, salvete, silentes;
 Quotquot in orbe latent, taciti, salvete, recessus:
 Moses, priscorum proles sanctissima vatum,
 Christus & ipse Deus sylvis gaudebat & antris.
 Ipse suos illâ pugiles formare palestrâ
 Suevit, & ad sacram mentes effingere luctam;
 Venere hinc olim generosa ut turba leonum,
 Mille hinc procurrunt invicto corde ministri,
 Tartareasque vocant repetita ad prælia turmas,
 Vincere vel certi, vel pulchro occumbere fato.

„ Ah ! si le célèbre Antoine vouloit des-
 „ cendre du brillant séjour des immortels ,
 „ & vivre dans les antres qui jadis lui fer-
 „ virent de retraite , rien ne pourroit m'ar-
 „ rêter un seul instant dans ma patrie , ni
 „ la crainte des vents qui exercent leur
 „ rage sur la mer Yonienne , ni le poids des
 „ chaleurs brûlantes qu'on éprouve sur les
 „ fables de l'Egypte , je ne me laisserois
 „ fléchir ni par les instances d'un ami éploré ,
 „ ni par les prières d'un pere & d'une mere
 „ tendrement chéris. Ils feroient parler en
 „ vain les égards dus à leurs cheveux blancs
 „ & à leur vieillesse , je quitterois tout pour
 „ aller trouver le saint anachorete , je vou-
 „ drois habiter la même grotte , cultiver
 „ le même champ , & couler avec lui dans
 „ une heureuse obscurité le reste de mes
 „ jours. Là de concert avec ce cher hôte ,
 „ je chanterois des hymnes ; les échos des
 „ rochers voisins répéteroient nos chants ,
 „ & les montagnes & les bois d'alentour re-
 „ tentiroient sans cesse du nom de notre
 „ Dieu. „

„ Délicieuses forêts , où regne un silence Vers de
 „ éternel , paisibles solitudes , que la pro- Gray, 15
 „ vidence a cachées dans les différentes con- Sept. 1775,
 „ trées de l'univers , je vous salue. Moÿse, p. 409. —
 „ les prophètes , les enfans des prophètes, 15 Nov.
 „ qui étoient d'une si rare vertu , 1778, p.
 „ Christ lui-même , habiterent jadis les an- 393.
 „ tres & les bois. C'est dans la retraite &
 „ la solitude que la grace forme ces gé-
 „ néreux athletes , ces ames fortes qui doi-
 „ vent combattre pour le ciel ; c'est delà
 „ que jadis fortirent en foule , c'est delà
 „ que sortent encore aujourd'hui , comme

» autant de lions terribles , ces héros intré-
 » pides qui provoquent sans cesse à de nou-
 » veaux combats lestroupes infernales , bien
 » déterminés à vaincre , ou à finir leur vie
 » par une mort glorieuse. »

Si la vertu est indispensable dans ceux qui sont destinés à servir d'exemple aux autres , la science ne leur est pas moins nécessaire pour les éclairer ; & c'est ce qui est l'objet du second livre : l'histoire du concile de Nicée , assemblé à l'occasion de l'hérésie Arienne , y est très-bien & très-naturellement amenée ; ce morceau , très-intéressant est trop long pour être rapporté ici , il faut le lire dans l'ouvrage même.

Le 3e. livre traite du zele , dont les pasteurs doivent être animés dans l'accomplissement de leur devoir ; cette partie exigeoit du poëte plus de chaleur , aussi y en a-t-il mis plus que par-tout ailleurs ; & l'on ne peut s'empêcher de reconnoître en le lisant , qu'il est pénétré lui-même des leçons qu'il donne à ceux qui comme lui sont chargés de diriger les hommes dans les sentiers du salut.

Le 4e. & dernier livre apprend aux ministres du Seigneur la prudence & la circonspection qu'ils doivent mettre dans leurs discours & dans leurs travaux. C'est par le défaut de cette qualité si essentielle que les pasteurs les plus zélés & les plus exemplaires manquent souvent le but qu'ils se proposent. Le poëte fait voir par un exemple , les inconveniens auxquels s'exposent ces guides imprudens qui , n'écoutant que leur zele , & qui accumulant fautes sur fautes , croyent s'acquitter de leurs devoirs avec plus d'exactitude que les autres.

Detonso vetitas agitare choreas

Si procul incipiat juvenum manus impia prato,
 Huc fertur, nec vis rabidum potis ulla morari;
 Carpit saltantes, mediisque in millibus ardens,
 Perstrepat incassum; superant convicia vocem,
 Cogitur & turpes reditus monitor meditari.
 Haud mora, clamoras agitet muliercula rixas,
 Famineoque fremat vicina mota tumultu,
 De more huc præceps volat, & tumido furit æstu,
 Qui furor in tenues dispergitur irritus auras,
 Nec longum, squalensque luto probroque redibit.

» Qu'il apperçoive dans une prairie éloi-
 » gnée des jeunes gens ivres danser & fo-
 » lâtrer sur le gazon, il y vole sans que
 » personne puisse arrêter sa fougueuse pé-
 » tulance : bientôt on le voit au milieu de
 » la troupe folâtre s'agiter, s'épuiser en
 » reproches; mais les huées étouffent sa
 » voix, & le voilà forcé de revenir hon-
 » teusement sur ses pas. Mais qu'à l'instiant
 » même quelque femme de la lie du peu-
 » ple excite une querelle dans le voisinage,
 » & mette tout le quartier en agitation, il
 » y vole, se livre à son ardeur impétueuse,
 » frappe les airs de cris inutiles, & revient
 » encore couvert de boue & d'opprobre.,

On voit par ces différens morceaux que
 le P. Delmas ne manque pas de talens pour
 la poésie; son langage est pur, ses compa-
 raisons heureuses, & son style très-analo-
 gue au genre qu'il a entrepris de traiter. Ce
 n'est pas qu'on ne rencontre quelques vers
 durs, des élisions pénibles & criardes, des
 délinances trop ressemblantes, des confon-
 nances désagréables, &c. par exemple :

Dicta memor, meditata, omiſſa, admiſſa reduciæ
 Ante oculos. Hos ſibi gratia fingit

Una viros : amor hos unus divine parabis.

Non aliam ob causam properant ad templa frequentes

Nocturna atque diurna absolvere pensa ministri.

Rectorem, olli animum infixo quasi frigore cogit.

... Cui quondam præclarum, ora aurea nomen
Promeruerunt.

Le vers suivant n'a pas la mesure requise.
Hanc revocant telis quam millibus olim.

Le volume est terminé, ainsi que le titre l'annonce, par la concordance des maximes qu'il contient, avec celles des Peres ou de divers auteurs célèbres dans l'église : la manière dont le P. Delmas a su les enchaîner dans son ouvrage, prouve autant la solidité de son jugement que la flexibilité de son esprit. Mais ce qui se fait sentir sur-tout, & ce qui tourne à l'éloge personnel de l'auteur, c'est une piété tendre, animée par une foi vive qui lui rend en quelque sorte sensible ce qui reste encore voilé aux regards de la mortalité. Puis-je mieux vérifier cette observation qu'en citant encore ces vers sur le sacrement de nos autels ?

Est etiam in templo casti fons uber amoris,
Undè haurire pius pleno valet ore sacerdos.
Quotidiè nostras agni cruor imbuit aras,
Atquè hoc qui purus se nectare proluit, ille
Divinum, largo quasi flumine, potat amorem;
Rector ego quo non fortassè indignior alter,
Ipsam hoc interdùm mirans in pectore sensi,
Vix jam carne tuâ pastus, vix sanguine potus,
Jesu, noster amor, rerum mitissime Jesu!
Tunc mihi plena Deo calefacta repenti calebant
Corda intus, miraque simul dulcedine flebant;
Nec dulces fletus, crescentes pabula flammæ
Cessabant, donec phaleris illuderet atque
Me mundus rursùm fulgenti falleret umbrâ.

Dans ces beaux vers que toute traduction ne peut qu'affoiblir, & qui en françois prendroient une tournure qui ne va plus à cette langue, on retrouve une vérité exprimée d'une manière si simple & en même tems si touchante par l'inimitable auteur de l'Imitation de Jesus-Christ, vérité si consolante, & j'ose dire si expérimentale pour les fideles & sur-tout pour les dignes ministres du Seigneur. *Novâ* L. 4. ch. 4.
quadam gratiâ eos intus recreas & illustras : n. 3.
ut qui anxii primùm & sine affeçãoe se
ante communionem senserant, postea refecti
cibo potuque cœlesti, in melius se mutatos
inveniant.... Ex semetipsis frigidi, duri & in-
devoti : ex te autem ferventes, alacres &
devoti esse merentur.... O verè ardens fides Ch. 14.
eorum ! probabile existens argumentum sacræ n. 2.
præsentiæ tuæ.

Recherches historiques & politiques sur les états-unis de l'Amérique Septentrionale, où l'on traite des établissemens des treize colonies, de leurs rapports & de leurs dissensions avec la Grande-Bretagne, de leurs gouvernemens avant & après la révolution, &c. par un citoyen de Virginie. A Paris, chez Froullé, 1788. 4 vol. in-8°.

CES *Recherches* faites par un ardent patriote Américain se ressentent naturellement de la disposition de son esprit, de ses prédilections & de ses préventions pour son pays & ses concitoyens. Nous avons vu ailleurs ce qu'il falloit penser des colons de cette nouvelle république *, de sa consti. * 1 Nov.

1781, p. 335. —
 15 Déc. 1782, p. 566.
 * 15 Sep. 1777, p. 103. —
 15 Nov. 1783, p. 469. —
 15 Mars 1788, p. 433.
 ** 1 Oct. 1785, p. 239.

tution & de ses loix *, ainsi nous ne nous arrêterons pas à discuter des objets sur lesquels l'auteur seroit peut-être fâché d'être détrompé. Nous ne prendrons pas non plus le parti de M. de Mably, qui est ici réfuté avec véhémence, & dont la plupart des assertions sur la législation Américaine, sont regardées comme autant d'erreurs. Ce que nous avons dit de l'ouvrage de ce philosophe, suffit pour mettre le lecteur attentif à portée de juger à quel point il prête à la critique **. Ce qui paroît incontestable, ce sont sur-tout ses réflexions sur l'unité de croyance & de culte ; jamais les bons esprits ne le contrediront sur cet article (a). C'est cependant celui qui a donné le plus d'humour au *citoyen de la Virginie*, & c'est en le combattant qu'il a accumulé des paradoxes qui lui ont mérité les éloges des périodistes philosophiques, & cette petite célébrité du moment qui dans l'appréciation des hommes solides, est si fort au dessous du *mens conscia recti*.

Une autre opinion de l'abbé de Mably que notre Virginien attaque avec ardeur, est celle qui regarde la liberté de la presse *, il prétend que dans une république sur-tout cette liberté est indispensable. „ Elle est nécessaire, dit-il, pour étendre les connoissances utiles, pour corriger les abus, pour

(a) Supposé toutefois ou que ce culte unique soit le véritable (chose dont cet abbé ne s'est pas assez occupé) ; ou qu'il se trouve en concurrence avec d'autres cultes également faux. Car il vaudroit sans doute mieux qu'il n'y eût qu'une partie de la nation dans l'erreur, que de l'y voir plongée toute entière.

» dévoiler les vices du gouvernement , pour
 » fonder les dispositions du peuple , & pré-
 » parer les esprits aux réformes que le be-
 » soin exige . . . Dans le gouvernement d'un
 » seul , ceux qui sont chargés des affaires de
 » l'administration , sont retenus par un frein
 » qu'un républicain ne peut jamais avoir à
 » craindre. La volonté seule du prince suffit
 » pour faire cesser & même pour punir leurs
 » prévarications ; mais dans un état libre ,
 » où la preuve du délit est nécessaire , un
 » pouvoir dont les transgressions sont si fa-
 » ciles à cacher , seroit d'une conséquence
 » terrible . . . La prohibition , en encoura-
 » geant la témérité , la malice & l'ignorance ,
 » arrête les écrivains prudents & sensés , qui
 » seuls pourroient servir de frein aux écri-
 » vains téméraires. Il suffit qu'une chose
 » soit défendue , pour qu'elle paroisse bonne.
 » La prohibition devient un mérite qui
 » couvre les plus grands défauts. Les écrits
 » les plus misérables sont alors recherchés
 » avec avidité. L'on ne voit en eux que
 » le triomphe remporté sur les entraves
 » dont on avoit prétendu enchaîner l'esprit.
 » Par-tout où la prohibition subsistera , l'on
 » sera empoisonné d'une quantité prodigieuse
 » de semblables écrits. C'est le risque , non
 » le mérite , qui y décidera du prix des
 » livres . . . Les écrits indécens , grossiers ,
 » absurdes , sont très-rares parmi nous. Lors-
 » qu'une de ces productions paroît , le bon
 » sens suffit pour la rejeter ; ou si le poi-
 » son est caché , bientôt des écrivains sages
 » & éclairés se hâtent de le dévoiler , & le
 » font rentrer dans le néant , &c. »

Peut-être y auroit-il quelque moyen de

concilier les deux champions & de réunir leurs opinions en bien déterminant les circonstances des tems & des lieux. Chez une nation sage, ayant des mœurs, une probité sévère, une seule religion, un gouvernement équitable & chrétien, je crois que la presse doit avoir des regles. Tout étant bien dans un tel état, il y a plus à craindre de la presse qu'il n'y a à espérer. Mais dans une république telle qu'est celle de l'Amérique, composée d'émigrans de toutes les nations de l'Europe, où toutes les sectes de cette ancienne partie du monde sont réunies avec ses vices & ses folies, je crois que plus ou moins de liberté de la presse n'y fait rien. Je crains même que si elle y étoit gênée, ce ne seroit effectivement qu'au détriment de la vérité & des connoissances utiles. Et c'est hélas! où nous en sommes dans plusieurs états de l'Europe. La liberté de la presse la plus indéfinie pour toutes les extravagances que l'erreur ou la scélératesse s'empresfent de répandre, est restreinte, & pour ainsi dire, nulle, par rapport à la défense de la religion, de l'église, des pontifes chrétiens, de la pureté & de la sainteté du dogme. Ce n'est que furtivement & par d'innocens artifices qu'on parvient çà & là à imprimer un petit mot en faveur de ces respectables objets. Sous ce point de vue, les hommes les plus sévères réclameront avec notre auteur la liberté de la presse : il vaut sans doute mieux qu'elle existe pour le bien & le mal, pour la vérité & le mensonge, que pour le mal & le mensonge exclusivement.

Il peut paroître singulier que l'abbé Raynal, que l'auteur réfute sur une multitude

d'objets & qu'il traite d'une maniere fort leste, soit cependant parfaitement d'accord avec lui sur l'article de la presse, & cela en disant sur la constitution de cette même Virginie. » Au printems de 1679 il arriva,

» dit-il, un nouveau chef à la colonie. C'é-
 » toit le lord Colepepper. Les troubles qui
 » avoient récemment bouleversé cet éta-
 » blissement, l'enhardirent à proposer un
 » règlement qui condamneroit à un an de
 » prison, & à une amende de 11,250 liv.
 » tous les citoyens qui parleroient ou qui
 » écriroient contre leur gouverneur; à trois
 » mois de prison, & à une amende de
 » 2,250 liv. ceux qui parleroient ou qui écri-
 » roient contre les membres du conseil ou
 » quelqu'autre magistrat. Ce Colepepper
 » avoit-il donc peur qu'on doutât des vi-
 » ces de l'administration & de l'infidélité
 » des administrateurs? en quels lieux du
 » monde les peuples n'ont-ils pas tiré les
 » mêmes conséquences du silence qu'on leur
 » imposoit? est-ce l'éloge ou le blâme qu'on
 » redoute de celui à qui l'on ordonne de
 » se taire? Ces défenses calomnient le gou-
 » vernement, s'il est bon; puisqu'elles ten-
 » dent à persuader qu'il est mauvais. Mais
 » comment réussir à les faire observer? peut-
 » on ignorer qu'il est dans la nature de
 » l'homme de se porter aux actions, du
 » moment où l'on y attache de la gloire
 » en y attachant du péril? l'opprimer &
 » l'empêcher de gémir & de se plaindre,
 » c'est une atrocité contre laquelle il ne
 » manque jamais de se révolter. Comment
 » connoîtrez-vous les rebelles à vos ordres?
 » par l'espionnage, par les délations, par

Hist. phil.
 & polit.
 t. 9. p. 45.
 édit. de
 Geneve
 1781.

„ les voies les plus sûres de diviser les ci-
 „ toyens , & de susciter entre eux la mé-
 „ fiance & les haines. Qui punirez-vous ?
 „ les hommes les plus honnêtes & les plus
 „ généreux qui ne se tairont jamais , lors-
 „ qu'ils seront persuadés qu'il est de leur
 „ devoir de parler. N'en doutez pas : ils
 „ braveront vos menaces , ou ils les élude-
 „ ront. S'ils prennent le premier parti , ose-
 „ rez-vous les traîner dans une prison ? si
 „ vous l'osez , croyez-vous qu'ils tardent
 „ long-tems à trouver des vengeurs ? si vous
 „ ne l'osez pas , vous tomberez dans le mé-
 „ pris. S'ils avoient été libres de s'expliquer
 „ avec franchise , ils auroient mis de la di-
 „ gnité & de la modération dans leurs re-
 „ montrances. La contrainte & le danger
 „ du châtement les transformeront en libel-
 „ les violens , amers & séditieux ; & c'est
 „ votre tyrannie qui les aura rendu coupab-
 „ les. Souverains , ou vous dépositaires de
 „ leur autorité , votre administration est-elle
 „ bonne ? livrez-la à toute la sévérité de
 „ notre examen ; elle n'y peut gagner que
 „ du respect & de la soumission. Est-elle
 „ mauvaise ? corrigez-la ou défendez-la par
 „ la force. Puisque vous êtes d'abomina-
 „ bles tyrans , ayez du moins assez d'audace
 „ pour l'avouer. Si vous êtes justes , laissez
 „ dire & dormez-en paix. Si vous êtes op-
 „ presseurs , le repos & le sommeil ne sont
 „ pas faits pour vous , & malgré tous vos
 „ efforts , vous n'en jouirez pas. Souvenez-
 „ vous du sort de celui qui consentoit à
 „ être haï , pourvu qu'il fût craint. Vous
 „ le subirez , à moins que vous ne soyez en-
 „ vironnés que de vils esclaves , tels qu'é-
 „ „ toient ,

toient, sans doute, alors les habitans de la Virginie. Les représentans de cette province accorderent, sans balancer, leur consentement à une loi qui assuroit l'impunité à tous brigandages des administrateurs. D'autres malheurs ne tarderent pas à aggraver les infortunes de la Virginie.

Plan de l'Enéide de Virgile, ou Exposition raisonnée de l'économie de ce poëme, pour en faciliter l'intelligence : ouvrage dans lequel on discute quel a été le but principal de l'auteur en composant son poëme; par M. Vicaire, professeur émérite d'éloquence, & ancien recteur de l'université de Paris. A Paris, chez Debure, l'aîné, 1787, 1 vol. in-12, de 451 pag.

Quoique cet ouvrage soit particulièrement destiné à la jeunesse du college, il ne peut que servir utilement quiconque est animé du desir de posséder à fond l'intelligence du poëme épique & d'apprécier avec justesse le plus beau génie de Rome, & même de toute l'antiquité, en fait de poésie (a). A l'aide de cette lec-

(a) N'en déplaise à quelques hellénistes, passionnés pour Homere par la seule raison que cela leur donne un air d'érudition & de profondeur, parce que la langue Grecque est moins généralement connue que la Latine, & qu'ils paroissent prononcer sur un parallele dont la multitude ne peut juger *. Mais encore un peu de patience, & le Latin fera dans le cas du Grec **; & ce petit moyen de vanité s'évanouira comme

II. Part.

N n

* 1 Nov.
1774, p.
504. —
Diâ. hist.
Art. Ho-
MERE.
** 15 Nov.
1786, p.
408.

ture ils appercevront de nouvelles beautés ; ils verront que l'imagination & la verification la plus admirable n'ont pas été les seuls talens de l'auteur latin ; qu'il a su les affeoir sur un jugement solide & éclairé ; qu'il étoit instruit profondément dans l'histoire de son pays , & qu'il ne ressembloit nullement à nos beaux-esprits modernes , dont l'ignorance ne se fait que trop souvent reconnoître.



Cecile, fille d'Achmet III, Empereur des Turcs, née en 1710. A Paris, chez Buisson ; à Liege, chez Orval-Demazeau, 1787, 2 vol. in-12.

Roman greffé sur un être & des événemens réels , mais ennuyant & insupportable par le verbiage parasite & insipide , & plus encore par les épisodes & aventures grossièrement ourdis , qui défigurent l'histoire d'une Princesse Ottomane dont la destinée inspire le plus vif intérêt. M. Caucher , vient de graver son portrait , & cette gravure avec une notice toute unie de sa vie fait plus d'impression sur les esprits justes que le langoureux Roman du paraphrase dont nous venons de parler. Voici l'abrégé de son histoire , qui tout court qu'il est , contient encore quelques circonstances dont je crois pouvoir douter. „ Le Sultan Achmet confia son enfance aux soins d'une Esclave

beaucoup d'autres. — Vrai point de vue sur ces sortes de controverses, 1 Avril 1784, pag. 487.
— 15 Novembre 1786, pag. 406.

Chrétienne, nommée *Fatmé*; celle-ci, trouve le moyen de fortir du Sérail, & d'enlever sa pupille après l'avoir baptisée. Les cérémonies du Baptême lui furent suppléées à Gênes, & elle reçut les noms de *Marie-Cecile*. Lorsqu'elle eut atteint sa seizième année, Fatmé crut devoir lui révéler le mystère de sa naissance, & la Princesse n'en fut que plus attachée à la Religion qu'elle avoit embrassée. Admise à l'audience de Clément XIII, ce Pontife reçut l'illustre néophyte avec les égards & les distinctions dus à sa naissance. Plusieurs Souverains de l'Europe l'inviterent à venir se fixer dans leurs Etats; elle donna la préférence à la France. Mais bientôt apprenant que le Sultan son pere venoit d'être détroné par les Janissaires, Marie-Cecile forme & exécute le hardi projet d'aller consoler, dans son exil, cet infortuné Prince. Après avoir passé quelques tems avec l'auteur de ses jours, obligée de s'arracher de ses bras, elle revient en France, se fixe à Paris, où, depuis 40 ans, en butte à tous les revers d'une vie orageuse, la Princesse Ottomane se console, dans le sein de la Religion, des maux qu'elle a soufferts pour elle „



Histoire de France, représentée par figures accompagnées de discours; dédiée à Monsieur, Frere du Roi: les figures gravées d'après les plus célèbres artistes, par M. David, graveur ordinaire de la Chambre & du cabinet de Monsieur. A Paris. 1788, in-4^o.

LA maniere d'enseigner l'histoire par figures est incontestablement la meilleure pour le premier âge; & dans tous les âges elle a des agrémens & des facilités. *Le segnius irritant animum demissa per aures quàm quæ sunt oculis subjecta* se vérifie à l'égard de tous les esprits.

Les *Discours* qui accompagnent ces figures sont de Mr. l'abbé Guyot prédicateur ordinaire du Roi, Vicaire général de Cambrai. Rien n'égale la justesse des vues & la sagesse des principes qui le dirigent dans le développement des grands tableaux historiques. Voici, par exemple, comme il peint l'état de l'empire Romain, lorsque les barbares l'assaillirent de toutes parts, & que les Francs s'établirent dans les Gaules. » Environ dix-huit empereurs, en trente-huit années, avoient été le jouet de l'ambition ou de l'avarice; le sceptre à l'encan étoit toujours la proie du corrupteur ou du brigand le plus heureux; la corruption des farceurs, des bouffons & des courtisannes infectoit l'atmosphère du trône. Nul génie assez puissant, nul homme assez vertueux ne se présentoit pour arrêter cette détente générale, ren-

15. *Avril* 1788.

563

„ dre aux loix leur nerf, & rappeler le
„ Romain à son ancien orgueil. Un reste
„ d'opinion foutenoit seul ce colosse af-
„ faifié . . . Quel tableau frappant & terrible
„ à la fois pour les états les mieux consti-
„ tués de nos jours, que cet affaïffement,
„ ce démembrement du premier empire du
„ monde, qui porta jusqu'aux extrémités de
„ la terre la terreur de son nom & l'éclat
„ de ses conquêtes; sur-tout quand en Eu-
„ rope, il est si peu de nations qui ne
„ trouvent dans les progrès d'un luxe ré-
„ voltant, dans l'altération des principes,
„ dans la corruption des mœurs, dans l'in-
„ digne préférence donnée à l'art des hif-
„ trions sur les arts utiles, dans la vénalité
„ des places, dans une fuite de princes
„ foibles, dans l'extinction du patriotisme,
„ le germe destructeur qui perdit à jamais
„ le plus bel empire. „

Cet ouvrage, qui formera deux vol. in-4^o,
sera divisé par livraisons; & il paroitra tous
les deux mois un cahier composé de trois
planches imprimées, ainsi que le discours,
sur papier vélin. Prix 8 liv. Celui des 50
premières épreuves, tirées au bistre sanguin
Anglois, est de 10 liv.



*Mémoire pour le Sexe féminin, contre le Sexe masculin, lu en présence du Chevalier de Feucher. Question : à qui est due la corruption des mœurs? est-ce aux Femmes; est-ce aux Hommes? par Madame***. 2e édition. A Paris, chez Royez. 1788. 50 pag. in-12.*

ON ne peut mieux apprécier ce *Mémoire*, ni résoudre avec plus de sagesse la question qu'il discute, que n'a fait un homme qui en parle en ces termes :
 „ Voilà bien la question la plus intermi-
 „ nable & peut-être la plus inutile qu'on
 „ puisse proposer. La faute en est aux uns &
 „ aux autres ; & dans la décadence des mœurs
 „ tout le monde est coupable. „

Dans un siècle de foiblesse, de servitude & d'imitation, où les hommes qui par état, par religion & par principes de conscience, devroient déployer une force toute céleste, sont le jouet ici de vaines espérances, là de vaines terreurs, & presque par-tout des illusions dominantes ; où les jugemens & les sentimens sont dans un état de mobilité qui détruit toute énergie ; il n'est pas inutile de retracer, d'après une notice que j'ai sous les yeux, l'idée d'un *homme de caractère*, de peur qu'elle ne se perde entièrement.

„ Un homme dont la conduite ne dément jamais les principes, même dans les circonstances les plus difficiles ; qui met de

la persévérance & de la fermeté dans tout ce qu'il entreprend, est un homme qui a du caractère : expression par laquelle on désigne une ame d'une force & d'une énergie peu communes. „

„ Cette qualité est aussi utile à l'homme privé qu'à l'homme public, & relève les vertus de l'un & de l'autre. C'est elle qui garantit le magistrat des pièges de la séduction & des petitesesses de l'esprit de corps ; qui éloigne l'homme de lettres de l'adulation & de la satire, & l'attache toujours dans sa conduite, comme dans ses écrits, aux grands principes de la raison & de la vérité universelles ; c'est par elle encore qu'un homme généreux & sensible compromettra son repos, son bonheur, son existence, & s'exposera à de grandes & immortelles inimitiés, pour arracher à l'oppression d'obscures mais innocentes victimes. „

„ Mais cette qualité trop rare mérite moins de fixer notre attention, quand elle s'exerce uniquement sur les petits intérêts de la vie privée, que lorsque celui qui la possède attache à ses destins ceux d'une grande multitude. „

„ Sous ce dernier point de vue, la force de caractère est donc cette confiance & cette ténacité qu'une ame élevée porte dans l'exécution des projets grands & difficiles ; appliquée à des choses vertueuses, elle est ce qu'il y a de plus digne de l'admiration & de la reconnaissance des hommes ; quand elle n'a pour objet que l'ambition & le crime, elle devient le fléau de l'humanité qui l'admire encore en frémissant, parce que nos

ames petites & foibles se courbent d'elles-mêmes devant tout ce qui est grand & fort. „
 „, La foiblesse n'est pas plus opposée à cette qualité que l'irrésolution ou l'inconstance. L'homme d'une ame forte examine, se décide & reste ensuite inébranlable. Il se roidit contre les obstacles ; je dirois presque qu'il les aime , parce qu'ils donnent du ressort à l'ame & de l'aliment au courage. Lui seul fait vouloir, ce qui est la chose la plus rare & la plus difficile au commun des hommes ; car pour vouloir fortement , il faut subordonner à un seul objet toutes ses affections , tous ses penchans , & jusqu'à l'amour de la vie. „

„, Le courage qui tient à la force du caractère est celui qui au besoin brave la mort , mais la bravoure guerrière ne suppose pas toujours une ame très-forte : elle est souvent le produit de l'habitude , de l'esprit de corps , de la crainte d'un juste mépris. L'homme d'un caractère vigoureux l'aura s'il est militaire ; s'il ne l'est pas , il pourra encore étonner les guerriers dans ces circonstances rares où il faudra qu'il se déploye tout entier. „

„ On ne peut avoir un grand caractère sans un esprit juste & même profond. C'est lui qui nous fait distinguer le difficile de l'impossible. En effet , vouloir obstinément ce qui est au-dessus de ses forces , ce n'est point avoir du caractère , c'est être opiniâtre comme l'étoient Charles XII & Charles le téméraire. Mais souvent la multitude traitera de chimériques les desseins les plus grands & les plus nobles , parce qu'elle n'a ni la force d'ame qui les a conçus , ni la force d'esprit qui les a médités. „

„ S'il n'a pas eu l'occasion d'attirer sur lui l'attention publique, il fera sujet à être méconnu dans un monde frivole & superficiel : rarement il y portera le genre d'esprit qui y réussit le plus. La grace s'allie difficilement avec la force. Souvent seul avec ses pensées au milieu d'un cercle nombreux, il y paroîtra taciturne & froid. „

„ En général les hommes d'une ame forte ne sont pas grands parleurs. Cette ame se décele plutôt par des mots qui leur échappent, qu'elle ne se répand en longs discours. Ils savent qu'on peut concevoir de grandes idées & avoir une ame très-foible. Mais dans les occasions nécessaires l'homme d'une ame forte ne manquera pas d'éloquence ; & s'il est né dans un pays où pour s'élever elle lui soit indispensable, il la cultivera, non comme but, mais comme moyen : son ame s'y peindra toujours. Il fera moins difert qu'énergique, & quelquefois tout l'art des plus beaux génies n'approchera pas de cette énergie sublime. „

„ Finissons par cette question : *Peut-on se donner du caractère ?* Hélas ! & que pouvons-nous nous donner ? nous avons tout reçu. Nous portons au-dedans de nous les germes de tous les penchans, de toutes les vertus, de tous les vices. Des circonstances accidentelles & indépendantes de nous contribuent souvent à en développer quelques-uns au préjudice des autres ; l'accroissement de ceux-ci est étouffé ou retardé par la supériorité que prennent les premiers. Une surveillance continuelle sur nous-mêmes peut sans doute contenir & modérer notre caractère, qu'il est impossible de changer entière-

ment. On le pourroit dans la jeunesse, si la jeunesse étoit l'âge de la réflexion, ou si la réflexion étoit suppléée par une éducation sage & sévère (a). Ce qui est certain, c'est que cette force d'ame qu'on appelle *caractere* par antonomase, est la plus nécessaire des vertus, puisque sans elle elles n'ont presque aucune influence sur le bonheur. „



Aux suites fâcheuses de la manie des défrichemens, dont nous avons eu l'occasion de parler plus d'une fois *, il faut ajouter les observations aussi incontestables qu'intéressantes de M. Bertrand, sur les effets que cette opération inconsidérée produit sur les sources des fleuves & des rivières, sur les inconvéniens de tous les genres qui en résultent pour la navigation, l'agriculture,

* 15 Oct. 1780, p. 250. —
1. Fév. 1785, p. 178 & suiv. —
1 Mars 1786, p. 325.

(a) Voltaire dont la logique est presque toujours en raison inverse de sa célébrité, prétend que *l'homme n'est pas libre parce qu'il ne peut changer son tempérament*; mais s'il ne peut en changer le fond, ne peut-il pas le modifier, le diriger, &c? Ne peut-il pas agir contre ce tempérament, & contredire dans sa pensée & dans sa conduite les impulsions qu'il en reçoit? N'est-ce pas ainsi que les grands hommes se sont élevés au-dessus des passions les plus impérieuses? N'est-ce pas dans ce genre de combat que se forment & se consolident les grandes vertus? N'est-ce pas de ce choc que jaillit la lumière de la sainteté?... Si nous adoptions l'erreur contraire, nous serions confondus par les moralistes du paganisme:

Hor. Ep. *Invidus, iracundus, iners, vinosus, amator,*
Y. lib. 1. *Nemo adeò ferus est qui non mitescere possit,*
Si modò culturæ patientem porrigat aurem.

& l'état topographique du globe en général. Dans un mémoire *sur l'économie politico-rurale des pays de montagnes*, M. Bertrand, Inspecteur-général des ponts & chaussées, montre 1^o. que toutes les sources de nos fleuves & rivières doivent tarir ou diminuer de plus en plus, puisque tous leurs réservoirs souterrains sont de moins en moins approvisionnés ; puisque les pluies & les neiges fondues, au lieu d'y descendre goutte à goutte, coulent toutes en dehors, d'abord sur la roche dépouillée comme sur un toit, puis sur un guéret qui leur interdit également toute entrée souterraine, & qui roule avec elles en torrens bourbeux. — 2^o. Que toutes les rivières perdent donc leur régime & cessent d'être navigables, parce que leur lit est devenu tout à la fois beaucoup trop large pour les eaux de source ordinaires & limpides, qui ne peuvent plus le remplir qu'au quart ou à moitié, & beaucoup trop étroit pour les eaux troubles & accidentelles qui n'avoient jamais lieu lors de son établissement, mais qui arrivent aujourd'hui si abondamment & si brusquement, qu'il en passe en un seul jour autant qu'il en passoit en deux, trois ou quatre mois de cours réglé : de sorte qu'on ne voit plus que des rivières à sec, ou des torrens impétueux & des inondations terribles — 3^o. Que ni les quais, ni les ponts anciens ne peuvent donc plus suffire ou résister à de pareils accidens, qui étoient inouis lors de leur construction ; que le lit de rivière le mieux déterminé, prenant ainsi des largeurs cinq, dix & vingt fois plus grandes, suivant le caprice de ces eaux fougueuses qui le rou-

gent, tantôt à droite, tantôt à gauche, change bientôt en torrent vague & tortueux la plus riche vallée, dont les arrachemens joints à ceux de la montagne, vont en engraver beaucoup d'autres, ensabler les plus grands fleuves, barrer leur embouchure à la mer, & perdre dans l'abîme qui ne seroit plus que de l'eau bourbeuse, tous les sels, toute la graisse & toute la terre utile du continent. — Voilà au vrai, mais en abrégé, les effets déplorables & toujours croissans d'une première erreur en économie rurale, de ces défrichemens indéfinis, qu'on a trop prêchés & encouragés; ensuite de la destruction des forêts, du dépouillement des montagnes & de tous les délits ou abus de cette nature qu'on a trop négligé de connoître & de réprimer. On diroit que la main de l'homme, faite pour cultiver & embellir la terre, dispute à tous les élémens déchaînés le droit de la dégrader, d'en hâter la stérilité & la ruine entière. (a)

(a) Il est bien certain que les défrichemens précipitent cette dégradation du globe; mais il est également vrai, que son état naturel & le concours inévitable des causes secondes doivent amener la révolution qui effraye M. Bertrand. Les montagnes s'éboulent successivement, & leur ruine totale, qui sans doute arrivera si les tems fussent pour la compléter, sera la ruine du globe. Ce point de vue m'a toujours fait tenir la négative dans la fameuse question de l'ancienne philosophie, *an mundus cum concursu Dei ordinario possit aeternum durare*, quoique pour l'ordinaire on la décidât affirmativement. Quand on objectoit que les montagnes décroissoient, on répondoit: *sed alibi attolluntur novi*. Cela est bien vrai, mais ce ne sont ni des Andes, ni des Alpes, ni un Crapach, ni en général des montagnes orogéniques & hydrophères.

A ces observations je dois ajouter, que les défrichemens influent quelquefois d'une manière terrible sur l'agriculture même qu'ils prétendent favoriser, & qui est le spécieux prétexte de cette funeste opération. C'est ainsi que dans l'île de France les plantations de riz ont été en grande partie détruites par les défrichemens. » A mesure que les » forêts sont abattues, dit M. Céré (*Mémoire sur la culture du riz*), l'île devient » plus sèche & plus aride. La culture du » riz se resserre tous les jours. Il n'est plus » cultivé que par ceux qui possèdent des » terrains assez avantageusement situés pour » que le propriétaire puisse espérer de la » pluie. »



Quoique les moralistes appellent ce siècle un *siècle de perversion*, il s'y opère encore quelques conversions, & c'est l'esprit même du siècle qui les produit & les inspire, comme on voit par le conte suivant adressé à M. * * *.

Ma Robe & mon Casquin.

Comme il est de mode, Monsieur, qu'on prenne une partie de son habillement pour titre de ses compositions, que les uns parlent à leur bonnet de nuit, les autres à leur robe de chambre, ceux-ci à leur oreiller, &c. permettez-moi de vous adresser un mot sur ma robe & mon casquin.

Marton, ôte-moi ma robe, & ne me la redonne plus. Je viens de chez la Comtesse de Sercourt, où l'assemblée étoit nombreuse. A peine y étois-je entrée & avois-je fait les complimens & embrassades d'usage, que la Comtesse me dit de ce ton ironique obligeant que

tu lui connois : il y a un siecle , ma chere Marquise, qu'on ne vous a vue. Mais que devenez-vous donc ? . . . C'est affreux de se séquestre ainsi de ses amies. . . Vous n'êtes plus au courant. . . On ne s'habille plus comme vous l'êtes ; votre garniture n'est plus de mode. Tu fais cependant , Marton, qu'il n'y a qu'un mois que ma robe a été faite par Mademoiselle Bertin ; à présent c'est une antiquaille.

Ma chere, dit la jeune de Florimont, il faut vous remettre à l'ajustement du jour ; demain je vous enverrai le *Cabinet des Modes* : ce Journal & la chymie sont ma passion favorite. Si vous aviez été hier au Lycée, vous y auriez vu des expériences charmantes. M. de B. en a fait une sur le Mercure, — celui de France, sans doute ; — & M. C. sur les gaz. — Comment, reprit la Comtesse, on a parlé des gazes ! J'y veux aller la premiere fois : j'aime les gazes à la folie. — Il faut que je vous apprenne une nouvelle, dit ce jeune Colonel que tu as vu ici quelquefois ; il est décidé que Madame de Fleurine passe cet hiver à la campagne. — Vous badinez, dit la Comtesse ; cela n'est pas possible. . . On ne s'enterre pas ainsi toute vive. — Rien n'est plus vrai. . . C'est un parti pris. . . Il y auroit bien quelque raison secrette. . . Mais je ne puis me résoudre à médire. Ce sera dans un an une parfaite campagnarde. Ne plaifantez pas tant là-dessus, dit le Préfident de. . . La campagne est le séjour le plus heureux. J'y ai passé l'année dernière trois mois d'hiver avec toute la satisfaction possible. Je partageois tous les jours les travaux de mes habitans ; je les suivois à leur charrue, à leur coupe de bois, à leurs plantations : je leur donnois quelques avis, & j'en recevois souvent d'eux de meilleurs, parce qu'ils étoient fondés sur la pratique. . . M. le Préfident, voici une carte ; vous ferez la partie de Madame la Marquise.

Je ne finirois pas de te dire toutes les extravagances de ces femmes dont j'ai été témoin ; Donne-moi mon casaquein, Marton. J'abandonne mes robes & les soi-disans plaifirs que l'on goûte avec elles. Je suis bien infensée de courir après

toutes les folies du jour, de suivre tous les coiffichets de mode, de passer tant de tems à ma toilette, tandis que j'ai chez moi tout ce qui peut & doit me satisfaire. Je ne vous quitterai plus, mes chers déshabillés; ce sera par vous que je ferai heureuse, que je goûterai les vrais plaisirs. Les tendres occupations d'un ménage sont bien préférables au cours de physique & de chymie. C'est aux hommes qu'il appartient de s'adonner aux sciences; ils en tirent l'utilité, & nous, nous n'en avons que le ridicule. Les devoirs d'une épouse & d'une mere sont les premiers de tous; je m'y livrerai, j'en ferai l'unique objet de mes soins. Mes enfans connoîtront, aimeront leur mere; je suivrai les premiers mouvemens de leur cœur, je tâcherai de les diriger vers le bien; mon mari fera le reste.... Est-il forti, Marton? Non, Madame, il est dans son cabinet. — Qu'il est heureux! Allons, éclaire-moi, que je passe le reste de la soirée avec lui. Demain j'embrasserai mes enfans.

15 Août

1785, p.

576. — t.

Juill. 1781,

p. 342.

—————

Les deux Gascons, Conte Par Mr. Grainville.

DANS tous les lits d'un hôpital,
 Certain Gascon cherchoit naguères
 Un sien ami, qu'un franc brutal
 Avoit gratifié de cent coups d'étrivieres.
 — Où diable est-il? Je né lé trouvé* pas!
 Sandis! Il faut qué jé té nomme,
 Peut-être tu mé répondras:
 Roustignac.... Roustignac? inutiles éclats;
 Enfin il aperçoit mon homme
 Pâle, maigre, mourant; & lui tendant les bras,
 Eh! té voilà, mon camarade!
 Depuis une heure, à forcé dé crier,
 Jé mé mets en capilotade.—
 Ah! jé t'entendois bien: mais, reprit le malade:
 Tu né disois pas *Chévalier*.

* Termi-
 naisongaf-
 conne.

Le *Navire* est le mot de la dernière énigme ;
& la *Chaux* (non pas l'*Abeille*, comme
il a été dit par erreur) celui de l'énigme
précédente.

JE fais ouïr une harmonie
Dont les différentes douceurs
Egalent celles des neuf sœurs
Quand leur troupe est la mieux unie.

Aussi divine qu'*Uranie*
Je plais aux Dieux mes possesseurs ;
Et les hommes de saintes mœurs
Cherchent souvent ma compagnie.

Un esprit anime mon corps,
Et par de merveilleux ressorts
Le pourvoit de langue & de bouché.

Je fais toute seule un concert
Pourvu qu'un *Apollon* me touche ;
Autrement mon esprit se perd.





NOUVELLES POLITIQUES.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 5 Avril*). Enfin la cour a reçu des dépêches du baron de Herbert & des lettres de Constantinople, en date du 25 Février, qui lui sont parvenues par la voie de Raguse & de Naples. On fait à présent pour certain que l'internonce impérial a quitté le 15 Février Constantinople, & s'est embarqué sur un vaisseau François avec toute sa suite & les archives. Avant de partir, il recommanda à l'ambassadeur de France les Allemands qui se trouvent dans cette capitale, ainsi que les Grecs qui étoient sous sa protection ; mais le grand-visir n'en fut pas plutôt informé qu'il fit dire au baron de Herbert, que cette recommandation étoit inutile, puisque le grand seigneur les avoit pris lui-même sous sa sauve-garde, & qu'un tel appui étoit sans doute suffisant pour qu'ils n'eussent à craindre aucune insulte. Une autre nouvelle, mais qui n'est pas aussi sûre que la première, c'est que peu de jours après le départ de l'internonce impérial, Mr. de Bulgakow auroit été remis en liberté. C'est ce qui a peut-être donné lieu au bruit qui a couru que le Divan commençoit à montrer des dispositions plus pacifiques, & avoit même fait faire des propositions pour un arrangement. Quoi qu'il en soit, la grande armée Turque a dû se rassembler dans les pre-

miers jours de Mars dans les plaines d'Adrianople, & se mettre en marche sur trois colonnes au commencement de ce mois. La premiere de ces colonnes, forte de 10000 hommes, sous les ordres du grand-visir, doit se rendre dans les environs de Belgrade. La seconde formée d'environ 80000 hommes & commandée par le Seraskier de Silistrie prendra la route de la Bessarabie; & la troisieme, forte de 60000 hommes & à la tête de laquelle se trouve l'ancien Reis-Effendi, marchera vers la Moldavie & la Valachie. Les armées que les deux cours impériales ont à opposer à ces forces, sont encore plus nombreuses.

Le ministère a reçu des lettres de l'empereur, écrites le 27 du mois dernier de Futack, où S. M. étoit arrivée le 25. A cette occasion on a reçu quelques éclaircissimens touchant la maladie qui s'étoit manifestée dans cet endroit parmi les chevaux & que quelques novellistes ont supposé gratuitement être répandue dans toute la cavalerie: c'est uniquement dans les écuries de l'empereur que 62 chevaux sont morts de cette maladie, ainsi que deux dans celles du maréchal comte de Laszy; ce qui prouve que la maladie provient de l'eau ou du foin de Futack & non d'aucune autre influence maligne. Au départ des lettres, 6 autres chevaux appartenant aux équipages de l'empereur, étoient encore attaqués des mêmes symptomes; desorte qu'à cette époque, on peut compter que S. M. en avoit perdu 68 de ses écuries, dont presque la moitié étoient des chevaux de main. Après la réception de cet avis, on a vu partir aussi-tôt un transf-

port nombreux, tant de chevaux de main que de train pour le quartier-général. Le même jour il arriva à la chancellerie de guerre l'ordre de faire partir les 19 bataillons cantonnés dans les environs de la capitale, & dont 3 font de notre garnison. Comme il n'y a pas assez de bateaux sur le Danube, ces troupes ne pourront partir aussi promptement que l'empereur paroît le désirer, & le départ des premiers a été fixé pour le 6 de ce mois; ce sont les bataillons de Laschy, Laudon & Pallavicini. On mande aussi que l'empereur avoit fait quelque nouvelle disposition touchant le commandement des troupes, en chargeant entr'autres S. A. le prince Charles de Lichtenstein du commandement général de l'armée en Bosnie.

Quoiqu'on eut assuré que l'armée s'étoit mise en mouvement dès le 23 Mars, & que le 26, 60 mille hommes devoient se mettre en marche pour une expédition importante, cependant les troupes n'ont point bougé de leurs quartiers, parce que S. M. a trouvé elle-même que la saison ou plutôt la grande humidité ne permettoit pas encore de camper. On croit que S. M. est partie pour Temeswar, & que delà elle se rendra à Hermanstadt, pour aller aussi dans la Bucovine. On fait qu'un corps considérable de Turcs, qui marche au secours de Belgrade, s'est déjà avancé jusqu'à la Morava, qu'il a passée en très-bon ordre. Ce corps, qu'on dit de 10 à 12 mille hommes, doit être composé de l'élite des Janissaires.

A l'occasion de cette guerre, qu'on prévoit actuellement être plus longue & plus meurtrière qu'on ne l'avoit cru d'abord,

on remarque que le sultan Achmet IV, qui tient le sceptre depuis 14 ans, est le seul qui l'ait occupé si long-tems depuis Mahomet V, qui regna 24 ans. Achmet a un fils âgé d'environ 17 ans, qui se trouve à Andrinople à la tête des troupes, & qui passe déjà pour un prince éclairé & belliqueux. La guerre actuelle de l'empire avec la Turquie, est la troisième de ce siècle; l'époque des deux premières est en 1715 & 1737; mais on n'avoit pas vu, dans ces deux précédentes, un si grand nombre de combattans de la part des parties respectives. On fait monter à près d'un million les soldats qu'elles ont sur pied: aussi cette lutte est-elle regardée comme devant décider du sort des trois puissances. Les fraix de la guerre, sans compter les dépenses ordinaires en tems de paix pour l'armée, se montent déjà à 55 millions de florins. La perte en hommes, tués dans les différentes escarmouches, a été jusqu'à présent de 4000 hommes & au-delà. Les maladies ont déjà enlevé près de 10000 hommes à l'armée Russe. Tous ceux de nos artilleurs qui désertent & passent chez les Turcs, sont faits sur le champ officiers.

SEMLIN (*le 23 Mars*). Hier l'empereur est arrivé en parfaite santé dans nos environs; Sa Majesté a visité les travaux de la digue qui se construit sur la Save, ainsi que la redoute près de Boliefze, & elle passa la nuit à Banofze. Aujourd'hui à 10 heures du matin, le monarque est venu dans notre ville, accompagné du feld-maréchal de Laszy, du prince Charles de Lichtenstein & des généraux de Kinski; il assista au ser-

vice divin dans l'église des Récollets, après quoi il se rendit à la demeure de notre commandant général M. de Jenney. Ensuite S. M. alla visiter les Tschaks, & l'après-midi, elle se rendit à Beschanja. Elle reviendra ici à 5 heures, & repartira encore ce soir pour Banofze.

Les Turcs de Belgrade n'ont rien entrepris depuis l'affaire du 7. — Outre la généralité, il se trouve ici 10000 foldats. — On emploie toujours plusieurs milliers d'hommes à la digue; on est aussi occupé à réparer, le mieux qu'il est possible, les chemins, qui font on ne peut pas plus mauvais depuis quelques semaines.

TRIESTE (*le 20 Mars*). Il arriva ici la semaine dernière un exprès de la part du consul impérial à Raguse, avec avis qu'il croisoit dans ces parages deux vaisseaux de guerre Ottomans, de 80 canons & 1500 hommes d'équipage chacun, dont le dessein pourroit être d'entreprendre quelques hostilités contre le Littoral-Autrichien. Les mêmes informations nous ayant été apportées par un courrier de Venise, l'on a d'abord garni notre mole d'un nombre d'artillerie plus considérable; & l'on a fait toutes les dispositions nécessaires pour bien recevoir l'ennemi en cas d'attaque. L'on est occupé actuellement dans notre port à l'armement de plusieurs navires, qui seront montés en grande partie par des Russes, pour aller en course contre les sujets de la Porte-Ottomane.

BRUNSWICK (*le 7 Avril*). Aujourd'hui de bon matin, le duc regnant de Brunswick, notre souverain, est parti pour Hal-

berstadt. Samedi dernier, les troupes, que S. A. Sér. fait passer à la solde des Provinces-Unies, & qui montent à environ 3 mille hommes, se sont mises en marche pour Maefricht, sous la conduite du baron de Wilcke, que Mgr. le prince Stadhouder avoit envoyé à notre cour, pour recevoir ce corps & en faire la revue. Cet officier étoit chargé en même-tems de remettre, de la part des états-généraux, à notre premier-ministre des finances une tabatiere d'or, évaluée à 400 ducats. Le margrave d'Anspach a aussi cédé à la solde de la république quatre bataillons de ses troupes, ainsi qu'un corps de chasseurs : pour les augmenter ou les lever il a été inféré, dans les divers papiers publics de la Franconie & des districts voisins, un avertissement, signé par M. de Schlammerdorff, aide-de-camp-général du margrave, tendant à inviter tous ceux qui auroient envie de s'engager dans ce corps, à s'annoncer à cet effet.

La guerre des Turcs & ses suites possibles occupent toute l'Europe. On s'est persuadé à Vienne & à Pétersbourg que la conquête des provinces Ottomanes étoit l'affaire d'une campagne, & on a pris toutes les mesures que la politique & la prudence ont inspiré pour que cette campagne ne fût troublée par aucune diversion. Cependant les négociations de cabinet à cabinet n'ont pas toutes réussi. C'est sur-tout les puissances qui craignent l'agrandissement de la maison d'Autriche, qui ont travaillé à saisir cette occasion de faire valoir d'anciens droits, & à réchauffer la confédération germanique imaginée par Frédéric II. Delà, le projet d'un

gros cordon de troupes Prussiennes qui se forme vers la Silésie ; delà les négociations dont le but est de cimenter une étroite alliance entre la Prusse, les états-généraux & l'Angleterre ; delà peut-être cet envoi de troupes Angloises dans l'Inde en pleine paix, sans aucun motif apparent ; delà enfin les armemens de l'Espagne. Tous ces mouvemens indiquent au moins qu'il existe une méfiance générale & réciproque entre plusieurs puissances, & les politiques ne manquent pas d'en conclure que de cet état des choses à une rupture, il ne peut y avoir loin. Le plan d'une confédération entre la Prusse, l'Angleterre & la Hollande, est, dit-on, sur le point d'être mis à exécution. Aussi, ajoute-t-on, le comte de St. Priest désigné ambassadeur de France à La Haye, tarde-t-il de se rendre à sa destination pour voir préalablement quel tour prendront les affaires.

E S P A G N E.

MADRID (*le 29 Mars*). Hier au soir madame la princesse des Asturies commença à ressentir les douleurs d'un prochain accouchement ; & aujourd'hui vers les 4 heures du matin elle accoucha d'un prince qui paroît être d'une constitution robuste & en parfaite santé. Quelque tems après, le baptême lui fut administré en présence du roi, de la famille royale, des principaux seigneurs de la cour & du gouvernement, ainsi que des ambassadeurs & autres ministres étrangers, par Dom Antonio de Sentonnat, patriarche des indes. Le jeune enfant reçut 40 noms, dont les trois premiers sont ceux

de *Charles-Marie-Isidore*. Après cette cérémonie le roi qui est son parrein, le revêtit des marques de la toison-d'or & de grand'-croix de Charles III. Le *Te Deum* fut chanté ensuite. Il y aura illumination durant 3 jours.

Nos armemens continuent avec la plus grande vivacité. Il est difficile d'assurer avec précision ce que cela deviendra. On parle d'un débarquement de troupes à faire en Italie.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 20 Mars*). Il paroît que les opérations contre les Turcs vont commencer sur nos frontières. On dit que Choczin a déjà été investi par l'armée du prince de Cobourg, & que celle du comte de Romanzow s'avance aussi contre les Mahométans qui dans une occasion ont eu une escarmouche assez vive avec un régiment de hussards Autrichiens.

On relève proche de Choczin les anciennes batteries, qui ont servi contre cette forteresse dans la dernière guerre entre les Russes & les Turcs. A en juger par la quantité de grosse artillerie, que les deux armées combinées menent avec elles, il n'est pas vraisemblable que la forteresse Turque puisse résister long-tems. On s'occupe aussi, proche d'Oczakow, à préparer avec la plus grande activité tout ce qui est nécessaire pour l'attaque de cette place.

On apprend de Constantinople, qu'il y est arrivé deux vaisseaux, chargés de canons, & que le renégat Anglois Ali en est parti avec 4000 hommes pour Andrinò-

ple, afin de relever les fortifications de cette place, où le grand-seigneur résidera quelque tems.

Une lettre de Kamienieck porte que le Bacha de Choczin a interdit toute communication avec les sujets Polonois qui habitent de l'autre côté du Dniefter, & qu'il a fait dire au commandant Polonois qu'à l'avenir il ne permettroit plus qu'on fît passer aucun messager sur son territoire, mais que lorsqu'on auroit quelque chose à se communiquer on s'aboucheroit sur des bâtimens au milieu du fleuve. — Selon une autre lettre de Kamienieck, le prince de Cobourg a fait demander quelques canons & mortiers au commandant de cette forteresse; mais celui-ci ne croyant pas devoir rien faire sans ordre, en a écrit ici. Le conseil de guerre a été en conférence à ce sujet, & le résultat de la délibération a été un refus, accompagné de raisons qui portent sur la position critique où se trouve la république.

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 15 Avril*). On dit que le fameux Paul Jones, qui est ici, vient d'acheter à la compagnie des Indes-Orientales deux bâtimens qui serviront de transports à la flotte Russe, attendue dans ces parages; on ajoute que ce marin aura le commandement d'une escadre sous l'amiral Greigh. — On mande de Norwege que, dans quelques districts du bailliage de Christiania, on a ressenti, le 7 du mois dernier à 7 heures du matin, une violente secousse de tremblement de terre, dont la durée a été d'environ une demi-minute; elle étoit

accompagnée de beaucoup de fracas & d'un mugissement dans l'air qui paroissoit dirigé du sud au nord.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 31 Mars). L'impératrice a nommé le général Suborowski, qui est actuellement gouverneur de Wolodimir, pour commander en chef les troupes qui feront embarquées sur la flotte impériale. — La cour vient de recevoir des nouvelles de l'expédition que S. M. avoit ordonnée dans les mers qui baignent la partie du nord-est de la Sibérie. Le capitaine Billigas qui la commande, est parti de la Kolima, suivant les avis les plus récents, datés du mois de Juillet 1787. Les bâtimens sur lesquels il devoit s'embarquer dans la Lena, n'étoient pas prêts, & par cette raison la Lena n'a pu être le point de son départ pour entrer dans la mer-glaciaie. En prenant pour ce point la Kolima, il abrégera probablement sa course d'une année, & il lui sera plus facile d'atteindre la pointe de l'Asie la plus extrême au nord-est, qu'il ne lui auroit été en débouchant de la Lena dans cette partie de l'Océan-Septentrional.

Si les mouvemens de notre armée n'ont pas jusqu'ici répondu à nos espérances, nous ne doutons pas que la bonne saison n'amène du changement à cet égard, & que dans peu nous n'apprenions le siège d'Oczakow.

La maladie, dite l'*influence*, regne ici avec une telle force, qu'il n'y a pas une maison où il n'y ait plusieurs personnes qui en soient attaquées.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE (*le 28 Février*). Le grand drapeau de Mahomet a été arboré le 9 de ce mois, avec les cérémonies usitées, au bas de l'escalier du divan. L'on fait que cette enseigne, qui consiste en un drapeau orné de quelques queues de cheval, est l'annonce du départ prochain du grand-visir pour l'armée. Ce premier-ministre & général en chef établira d'abord son camp à Silistrie sur le Danube, pour y être à portée d'avoir l'œil sur les mouvemens des deux grandes armées ennemies, celle des Russes à la droite, & celle des Autrichiens à la gauche, & d'agir ainsi selon les circonstances. Jusqu'à présent il a l'opinion publique en sa faveur, & l'on se promet beaucoup de son activité, de sa prudence & de sa bravoure.

Le même jour, le baron de Herbert, internonce impérial, a remis à la Porte un mémoire pour l'informer de son rappel, & lui demander la permission de se retirer avec tous ceux de sa suite, priant qu'on lui donnât à cet effet les passeports nécessaires. La Porte y a consenti gracieusement, & en conséquence, M de Herbert est parti le 15 de ce mois, à bord de deux bâtimens françois, frétés à cet effet pour Livourne, d'où il se rendra par terre à Vienne.

Après le départ de l'internonce, le bruit s'est répandu que le ministre de Russie avoit également obtenu sa liberté, & que pour ne pas soulever le peuple, on l'avoit fait passer secrètement la nuit sur le même bâtiment qui transporte l'internonce imp. à Li-

vourne. Jusqu'à ce moment, nous n'avons pu nous procurer des renseignemens certains à cet égard. On en garde le secret avec d'autant plus de soin qu'on craint ici de même qu'à Pera un soulèvement général: Pour en prévenir les suites, le grand-Seigneur a fait augmenter le nombre des Janissaires qui sont destinés pour la garde des Francs. — Les sujets Toscans qui étoient sous la protection de la maison d'Autriche, sont passés sous celle du roi des Deux-Sicules.

I T A L I E.

VENISE (*le 29 Mars*). Notre sérénissime gouvernement ne manque pas de prendre toutes les mesures que sa sagesse lui suggère dans les circonstances actuelles de la guerre des deux cours impériales contre la Porte. Son premier objet étant la santé, il vient d'ordonner, sous peine de mort, à tous les capitaines ou patrons de navires, d'user de l'ingénuité la plus scrupuleuse dans les dépositions qu'ils feront des rencontres qu'ils auront eues sur mer, ou des visites que leur auront fait subir des vaisseaux armés en course. D'un autre côté, le provéditeur général de la Dalmatie & Albanie-Vénitienne a fait publier à Cattaro un édit tendant à faire observer, pendant cette guerre, la plus exacte neutralité aux sujets de la république.

NAPLES (*le 19 Mars*). Bien des personnes pensent que si notre cour persiste à vouloir recevoir dans ses ports les vaisseaux Russes, il n'est pas impossible qu'elle soit elle-même entraînée dans la guerre, dont d'ailleurs l'Italie est, dit-on, menacée de

plus d'un endroit. On travaille constamment à augmenter la marine royale qui consiste aujourd'hui en un vaisseau de 74 canons, un de 60, & un de 50; quatre frégates de 40, & deux de 32; quatre chebecs de 20; trois corvettes de 12 à 18; quatre brigantins de 12; dix galiotes & deux paquebots de 14 canons. Le vaisseau de 74, les chebecs, les brigantins & les galiotes sont doublés en cuivre. Il y a sur les chantiers de Naples & de Castellamare, un vaisseau de 74, une frégate de 40, & deux corvettes de 18. On construira, en outre, six barques canonnières pour servir de garde-côtes. On a apporté de Suede, 800 canons, à compte des 1200 que le roi a demandés. S. M. a augmenté les fonds de ce département de 130 mille ducats par an.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 9 Avril*). Le traité entre l'Angleterre & la Hollande, qui a été alternativement signé & rompu par toutes nos gazettes, est encore à venir. Mais l'opinion de beaucoup de gens est que le sort de ce traité ne fera pas long-tems incertain. Les clauses qui ont fait naître les difficultés sont étrangères à la politique de l'Europe, & les six mois que l'on prend pour négocier les arrangemens de l'Inde, seront employés à discuter les intérêts des deux compagnies. Il est possible que ces arrangemens secondaires fassent naître des obstacles majeurs, vu les restrictions du régime des deux compagnies. Le monopole qu'elles exercent, chacune de leur côté, étant la base de leur institution, il sera bien difficile de concilier des inté-

rêts qui se trouvent si opposés. Il n'est pas question ici de la politique des deux pays, mais des opérations mercantiles des deux compagnies, dont l'une doit naturellement craindre d'être absorbée par l'autre.

Le duc de Dorset est arrivé, hier à trois heures après-midi; il a reçu de S. M. l'ordre de la Jarretière, dans le chapitre qui a été tenu aujourd'hui au palais de St.-James; & le duc de Northumberland a aussi été décoré de cet ordre. On ne doute pas, malgré l'état assez critique des choses, que le duc de Dorset ne retourne en France.

Depuis long-tems les gens sages avoient compris les inconvéniens des bureaux d'assurance; mais il faut toujours que le mal se réalise avant que les partisans de ces fortes de nouveautés conviennent de leurs torts. On vient de saisir un incendiaire, qui, ayant mis le feu à sa maison, pour se faire payer 900 liv. sterl. par le bureau d'assurance, a été convaincu de ce crime par les témoignages les plus précis & les plus clairs. Ce malheureux, qui assuroit qu'entre les choses qu'il avoit perdues, il se trouvoit des billets de banque pour 500 liv. sterl. & qui prétendoit qu'entre autres il s'en trouvoit dix de 5 liv. sterl. chacun (la banque n'en met aucun de cette somme en circulation), a été démenti par les témoins qu'il a fournis lui-même sur tout ce qu'il a avancé. Son crime étant prouvé de la manière la moins équivoque, il a été condamné à être pendu. Cet exemple mettra peut-être fin à ce genre de ressources auquel des scélérats ont eu si souvent recours dans cette capitale.

Ce sera dans l'abbaye de Westminfter que sera élevé le monument deftiné à transmettre à la postérité l'action mémorable du 12 *Avril* 1782, dans laquelle le lord Robert Manners, & les capitaines Baynes & Blair perdirent la vie ; cet ouvrage est fini, & doit être placé dans le cours de l'été, près du monument érigé à la mémoire du lord Chatam. Il doit avoir 27 pieds de hauteur, sur une base de 6. La figure allégorique qui représente la Grande-Bretagne, a 7 pieds de haut. Celles de la Renommée & de l'Océan en ont 8 chacune. On voit sur les côtés des trophées de marine, & un vaisseau qui apporte les médaillons du lord Robert Manners & des capitaines Blair & Baynes, qui sont reçus par la Renommée & attachés par elle à une colonne qui représente l'immortalité. Le vote du parlement pour la construction de ce monument est de 4000 liv. sterl.

Des avis de l'Amérique-Septentrionale portent un trait qui donne, disent nos feuilles, matière à réflexion : à l'arrivée du comte de Moustiers, envoyé-extraordinaire de la cour de France auprès du congrès, son excellence engagea nombre de constructeurs à deux piaftres chacun par jour, pour construire des bâtimens sur les lacs, & commença à former plusieurs bataillons Américains pour attaquer les postes des Anglois, & faire la conquête du Canada, dans la supposition que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre. Mais ces dispositions furent discontinuées à l'arrivée d'un paquebot Anglois à New-York avec des avis qui annonçoient l'accommodement en-

tre les cours de Versailles & de Londres. Ces dispositions prouvent néanmoins, disent les mêmes feuilles, que la France se propose de tenter de se remettre en possession du Canada, afin de tenir toujours les nouveaux états en échec, & les affermir dans ses intérêts. A cet avis on ajoute que le congrès avoit résolu de céder à l'Espagne la navigation entiere du Mississipi à certaines conditions, au grand mécontentement du peuple. *Extrait d'une lettre de Madras, du 11 Octobre 1787.*

„ Nous recevons, tous les jours, de nouveaux rapports alarmans sur les intentions „ de Typoo ; il ne cesse de faire des préparatifs, qu'on suppose être dirigés contre le roi de Travancor, que nous sommes „ obligés de défendre, s'il est attaqué, & „ qui demande notre assistance. Si les choses en viennent jusqu'à ce point, je crois „ que Typoo renoncera à son projet, parce „ que notre armée est en très-bon ordre, „ & prête à se mettre en campagne. Elle „ fera commandée par sir Arnold Campbell. „ „ On s'attend à tout moment à apprendre la nouvelle de la mort du nabab „ d'Arcot. Cet événement produira quelque „ révolution importante dans le système politique de l'Inde. „

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 12 Avril*). Le 7 de ce mois, les Etats-Généraux délibérant sur les alliances à conclure avec L. M. les rois de Prusse & d'Angleterre, les députés de Hollande ont proposé à l'assemblée : „ Que le „ 18 Février dernier ils avoient donné com-
munica-

5, munication des mesures prises par les
 5, seigneurs états leurs commettans, pour
 5, le maintien de la constitution & de la
 5, forme de gouvernement de cette provin-
 5, ce, spécialement à l'égard des dignités
 5, héréditaires de Stadhouder, capitaine &
 5, amiral-général; & qu'ils avoient en même
 5, tems donné à connoître aux confédérés
 5, respectifs, que, quoique lesdits états ne
 5, prétendissent point s'immiscer dans la di-
 5, rection des affaires intérieures des autres
 5, provinces, ils étoient néanmoins persuadés,
 5, qu'aucune d'elles ne révoqueroit en
 5, doute cette vérité fondamentale, que le
 5, Stadhoudérat héréditaire, avec tous ses
 5, droits & prérogatives, fait un point essen-
 5, ciel de la constitution & de la forme de
 5, gouvernement de cette république. ,,

Les mêmes députés ont demandé ensuite
 à ceux des autres provinces, s'ils étoient
 prêts à s'expliquer sur ladite proposition
 concernant la garantie intérieure & mutuelle
 du Stadhoudérat; attendu qu'il paroît ne
 pas convenir de conclure un traité d'alliance
 avec des puissances étrangères, dont un des
 articles stipuleroit ladite garantie comme un
 point essentiel de la constitution de ces états,
 avant qu'il fût déclaré comme tel par tous
 les confédérés. Déjà 4 provinces se sont en-
 tièrement conformées à la proposition de
 celle de Hollande. Il ne reste plus aujour-
 d'hui que les provinces de Gueldre, d'U-
 trecht & de Groningen, qui se joindront
 incontestablement à la pluralité:

P. S. Aujourd'hui, L. H. P. les Sgrs. Etats-
 Généraux ont été assemblés extraordinairement,
 & le traité d'alliance entre le roi de

la Grande-Bretagne & la république a été conclu.

ROTTERDAM (le 9 Avril). Hier, nous eûmes le plaisir de voir dans notre ville S. A. S. le prince Stadhouder héréditaire, avec toute son auguste famille. L'illustre compagnie arriva à trois heures & demie, & se rendit en droiture au chantier de l'amirauté, pour y voir lancer le vaisseau de guerre, nommé *les États-Généraux*, de 74 canons. La joie de notre bourgeoisie étoit inexprimable, au point, que si S. A. S. ne l'eût empêché, on auroit dételé les chevaux & tiré le carrosse, comme on le fit lors de l'entrée du prince à la Haye. Après que le vaisseau eut été lancé, l'illustre compagnie, avec sa suite, se rendit à la maison du bourguematre van der Heim, où elle dîna & repartit ensuite à 8 heures & demie du soir pour retourner à la Haye. A cette occasion, M. Blaauw avoit illuminé sa maison sur la Schie avec de fort belles décorations, & il y a lieu de croire que l'illumination eût été générale, si l'on avoit été instruit plutôt de l'arrivée du prince.

BRUXELLES (le 10 Avril). Il paroît un *Oftroi de l'empereur pour un emprunt de 2 millions 400 mille florins de change*. Il est dit dans le préambule : „ *Les dépenses extraordinaires que nous sommes dans le cas de faire pour le bien de notre service, exigeant que sans toucher à nos revenus ordinaires, nous nous procurions d'autres ressources, & voulant donner à nos fideles sujets Belgiques, les moyens les plus assurés de faire fructifier leurs argens & remplacer les fonds qui leur sont successivement re-*

15. Avril 1788.

595

fournis par les remboursemens partiâires des emprunts, faits précédemment pour notre royal service, lesquels remboursemens continueront toujours avec la même exactitude; desirant aussi d'exciter leur zèle & leur empressement à préférer les levées qui se font dans le pays; en leur accordant un taux d'intérêt de quatre pour cent, argent pour argent, nous avons, de l'avis de notre conseil, &c. ,

Les affaires de l'université de Louvain font toujours à-peu-près dans le même état. On croyoit que le projet d'un séminaire-général étoit perdu de vue; mais on apprend aujourd'hui, que la place de directeur de cet établissement a été offerte à M. Houcke, président du séminaire épiscopal d'Ipres, & qu'il l'a acceptée. On ignore jusqu'ici quel jugement Mgr. l'évêque a porté de cette acceptation.

F R A N C E.

PARIS (le 8 Avril). Le 6 de ce mois, le conseil de la marine a eu l'honneur d'être présenté au roi par le comte de la Luzerne, secrétaire d'état du département, & président de ce conseil, composé d'officiers militaires & d'officiers d'administration; les premiers font : le chevalier de Bauffet, lieutenant-général des armées navales; le sieur de Fourcroy, maréchal-de-champ & directeur du génie; le sieur de Manson, maréchal-de-camp & inspecteur de l'artillerie de la marine; le marquis de Verdun de la Crenne, chef de division; le chevalier de Borda, chef de division & inspecteur des constructions; le chevalier de Fleurieu, ancien

capitaine de vaisseau, & directeur des ports & arsenaux ; le sieur de la Prévalaye, capitaine de vaisseau : les membres tirés du corps de l'administration, sont le sieur de Vaivres, maître des requêtes, intendant-général des colonies ; le sieur de la Porte, maître des requêtes, ancien intendant de la marine ; le sieur Dufresne, intendant-général des fonds du département, & le sieur de Poujet, intendant-général des classes ; ils ont ensuite eu l'honneur de faire leurs révérences à la reine & à la famille royale.

L'horizon politique se brouille de plus en plus. Non-seulement il est difficile de savoir ce que pensent en ce moment les Anglois, les Hollandois & les Prussiens, mais les tournures politiques du conseil Espagnol donnent beaucoup à parler dans ce pays-ci. Suivant quelques avis, il seroit possible qu'on eût renoncé aux avantages du pacte de famille, pour agir contre la Russie & la maison d'Autriche. M. le baron de Bauër, lieutenant-colonel au service de Russie, vient d'arriver à Paris, dépêché en courier par le feld-maréchal prince Potemkin. Ce général ne pouvoit pas mieux choisir, puisque M. de Bauër, qui est arrivé Lundi 7, au soir, n'a mis que 17 jours pour venir de la Crimée ici : il s'étoit seulement reposé 48 heures à Varsovie. Cette promptitude, & plus encore la personne dont le général a fait choix, pour lui confier ses dépêches, donnent lieu de croire, qu'elles sont fort importantes. M. de Bauër ne comptoit rester que 3 jours à Paris : il doit donc repartir aujourd'hui ou demain. Le lendemain de son arrivée, il vint un autre cou-

rier en droiture de Pétersbourg : après avoir remis des lettres à M. le baron de Grimm, que l'on fait avoir toute la confiance de l'impératrice de Russie, ce courier se rendit sur le champ à Versailles. — Il est arrivé à Venise une affaire très-déplaisante. Les gens de notre ambassadeur ayant fait la contrebande, il y a eu à ce sujet du tumulte à la douane, où l'on dit que le douanier a été fort maltraité ; & deux Sbirres ont été tués dans la rixe. L'on ajoute à ce rapport, que le gouvernement Vénitien a écrit à notre cour, *qu'il ne répondoit pas des suites, que pourroit avoir cette agression, & qu'il ne s'étonneroit pas si le palais & la personne même de l'ambassadeur n'étoient pas respectés par le peuple.* Nous apprenons, que l'ambassadeur lui-même, M. le comte de Chalon, vient d'être rappelé.

Deux arrêts du conseil, en date du 15 Mars, vont être publiés ces jours-ci. Par l'un Sa Maj. engage ses domaines, autres que les forêts, &c. pendant la durée de son règne. En vertu de l'autre, les anciens engagistes seront obligés, si mieux ils n'aiment renoncer aux domaines qu'ils possèdent, à voir augmenter leur contribution du double depuis 1701 jusqu'en 1750, de trois quarts depuis 1751 jusqu'en 1780, & de la moitié depuis 1781 jusqu'à aujourd'hui. L'attention, qu'on aura en engageant les domaines, de ne les affermer que par petites parties, fait espérer, que cette opération sera aussi utile à l'état qu'aux particuliers, qui se chargeront de leurs exploitations. D'ailleurs ces domaines ne seront donnés qu'au plus offrant & dernier enchérisseur. Il paroitra aussi

probablement dans le cours de cette semaine 5 ou 6 ordonnances militaires : les autres seront publiées successivement.

Le parlement & les pairs laïcs se sont assemblés hier, pour délibérer sur la réponse du roi, & les remontrances contre l'usage des lettres-de-cachet. Il a été décidé qu'il en seroit fait d'itératives, & que les commissaires en entendraient la lecture, le 10 du courant.

Le 29 du mois passé, il s'est fait à Toulouse un coup d'autorité qui a beaucoup étonné. Dans la matinée de ce jour, & même de très-grand matin, s'est présenté dans l'appartement de M. de Catelan, avocat-général, un huissier de la chaîne, avec main forte ; ce huissier a signifié au jeune orateur une lettre-de-cachet, qui le constituoit prisonnier de la part du roi, & qui ordonnoit sa translation au château de Lourdes près Bagnères. Le détenu est parti sur le champ, sans bruit & sans scandale ; il s'y attendoit, ayant déclaré à sa compagnie que la moindre chose qui pouvoit lui arriver étoit une lettre d'exil : son enlèvement a pour cause l'expédition de l'arrêté (qui déclare nul & illégal, le registrement de la prorogation du second tome.) faite aux bailliages & sénéchaussées du ressort. Les magistrats ont dû s'assembler extraordinairement le 26, pour délibérer sur la catastrophe arrivée à leur avocat-général. Cet enlèvement a produit à Paris tout l'éclat & la sensation, qu'on pouvoit attendre d'un coup d'autorité aussi rigoureux. Les lettres de Toulouse sont remplies de plaintes : il n'y est question que du malheur de M. de Catelan, de la fer-

mentation générale qu'il a excitée, de l'intérêt que son procédé a inspiré, des visites qu'il reçut, lorsqu'il apprit qu'il alloit être transféré à Lourdes, des couronnes civiques dont il fut accablé en partant pour son exil, &c. Les avis postérieurs se taisent sur ce que le parlement a arrêté dans les assemblées extraordinaires du 26 & du 30 Mars : mais l'on croit savoir ici qu'il a décrété l'officier, porteur de l'ordre du roi, quoique, d'un autre côté, l'on dise que, si cet officier a quelque reproche à se faire, c'est d'avoir attendu près de 24 heures pour l'exécuter. L'on ajoute, que M. de Reifseguier, procureur-général, auquel le peuple Toulousain a montré tout son ressentiment, avoit reparu dans la ville, & que, soit crainte pour les effets de l'effervescence populaire, soit conviction, il a changé de sentiment, & qu'il est aujourd'hui très-dévoué à son parlement, ainsi que les autres membres du parquet. Il est encore difficile de dire, comment ces discussions, si funestes pour la France, se termineront.

Le trait suivant fait honneur à M. l'archevêque de Sens. Un courtisan lui témoignoit combien il étoit surpris que M. le comte de *** son parent, se fût élevé, dans les assemblées provinciales, contre l'abonnement que demandoit le roi. " Je suis bien persuadé, lui disoit le courtisan, que cela vous empêchera de vous occuper de son avancement ". *Je ne puis le blâmer*, répond le principal ministre, *mon parent est un homme juste, il a préféré la voix de sa conscience à la fortune & à la demande du roi.*

On a mis à l'école de la discrétion, sous les verroux de la Bastille, de prétendus novellistes, qui annonçoient un prochain démembrement du royaume. Ils avoient pris le texte de leur prédiction dans un nouvel ouvrage intitulé : *Révolutions des Provinces-Unies*, &c. (3 vol. in-8°). On y lit ce passage : *La France est menacée d'un démembrement considérable & prochain.* — Il arrive aujourd'hui, que, malgré ses apologistes, Mrs. Suard & Marmontel (dans le *Mercur*), le livre de M. Necker *De l'importance des opinions religieuses*, est dénoncé au garde-des-sceaux, comme un recueil dangereux d'hérésies & d'erreurs. L'église Gallicane demande, dit-on, la suppression de cet ouvrage hétérodoxe, d'autant plus reprehensible, que l'auteur l'a signé sans l'avoir soumis aux crayons correcteurs de la censure (a). Il en paroît déjà quelques ré-

(a) Sans déroger à la célébrité de M. Necker & à l'éloge que j'ai eu occasion de faire de son ouvrage *sur l'Administration des finances* *,
 Sept. je puis dire en toute vérité que son nouveau
 , p. 3. livre n'est qu'un verbiage pathologique, un ré-
 chauffé de lieux communs entremêlés de quel-
 ques vieilles & nouvelles erreurs. En attendant
 que j'en parle avec quelques détails, je répéte-
 rai ici le jugement d'un homme qui l'a bien ap-
 précié. „ M. Necker toujours avide de célébrité,
 „ vient de faire paroître un livre bien différent
 „ de celui qu'on attendoit. Il est intitulé : *De*
 „ *l'importance des opinions religieuses*, titre qui
 „ a choqué la Sorbonne, indignée de voir un
 „ enfant de Calvin traiter une matière pareille,
 „ & nommer *Opinions* ce qui est regardé comme
 „ *principes de Foi*. C'est au demeurant une rap-
 „ sodie ridicule & déclamatoire, où l'auteur,
 „ dès la première page, ne peut s'empêcher de

futations ; ainsi qu'une *Réponse préliminaire* adressée à milord Pembrock, qui commence ainsi :

Milord. Vous demandez ce que fait M. Necker à Paris depuis qu'il n'est plus à la tête de l'administration des finances ; le voici : il fait des livres ; le dernier qu'il vient de publier, est si gros, qu'on dirait qu'il renferme la science universelle ; mais ce qu'il contient n'est rien moins que du savoir. De grands mots montés sur des échasses ; des phrases quintessenciées ; beaucoup de métaphysique d'école ; une théologie lourde ; une morale pesante forment ce prodigieux volume.

Ce livre a pour titre : De l'importance des opinions religieuses, ouvrage qu'on ne devoit jamais attendre de la plume d'un financier : mais il y a des hommes qui vont toujours, soit en avant, soit en arrière. Celui-ci, de commis devint ministre, & de ministre il est devenu théologien. Ce passage de rangs & de talens naît d'une envie démesurée qu'il a qu'on parle de lui : il n'a jamais pu prendre sur son caractère de se faire oublier ; il veut toujours être sur le théâtre du monde : il ne lui importe le rôle qu'il joue, pourvu qu'il soit acteur.

M. Necker est, je crois, le premier homme

„ laisser voir tout le dépit, auquel son inaction
 „ politique & ministérielle le livre en ce mo-
 „ ment. Il prend, dans un paragraphe en forme
 „ d'avis, l'engagement le plus solennel de ré-
 „ pondre victorieusement à son antagoniste M. de
 „ Calonne ; mais si sa réponse n'est pas plus
 „ convaincante que son nouvel ouvrage, on peut
 „ dire que M. Necker aura plus travaillé contre
 „ lui-même que ses propres ennemis. „

d'État, depuis la fondation de la monarchie, qui ait eu la maladie de la presse, à l'exemple de ces individus qui, n'ayant rien à faire, font des livres.

Voilà l'exorde de ce pamphlet. Le premier objet du livre qui émeut la bile de cet auteur, est la déclaration de M. Necker, par laquelle il prend l'engagement de *répondre avec évidence à M. de Calonne*; il trouve que c'est un trait d'ostentation qui n'a pas d'exemple dans l'histoire du cœur humain, & il ajoute : » si cet homme n'a » voit été enivré d'orgueil, & si cette » ivresse ne l'avoit pas privé de l'usage de » la raison, il eût su que le mot d'*évidence* » dans une question agitée, ne doit se pla- » cer qu'à la suite de la démonstration au » moment de la solution. »

Tandis que des troubles menacent les provinces, les habitans de Paris continuent de se montrer avides de spectacles. On va en établir un nouveau aux Thuilleries, sous le nom de *comédiens de Monsieur*; ils rivaliseront avec le théâtre François. — Deux régimens de dragons devoient se rendre à Montpellier : Soissonnois & Medoc étoient aussi destinés à passer à Toulouse; mais il paroît aujourd'hui que cette démarche est suspendue d'après l'avis du comte de Périgord, qui a, dit-on, prévenu la cour, que ce ne seroit pas sans danger, qu'on enverroit garnison dans les capitales du haut & du bas Languedoc. On mande de Toulouse que l'ordre des avocats a délibéré de s'absenter du palais, tant que durera la disgrâce de M. de Catelan, leur chef. — Le parlement de Toulouse a reçu ordre de venir

à Versailles, non en poste, mais à petites journées. Celui de Bordeaux est aussi mandé. Ces deux cours arriveront, l'une à la fin du mois, & l'autre vers le 10 du mois prochain. — Une lettre datée de Dijon, le 8 Avril, porte ce qui suit : „ Le parlement „ avoit mis en délibération, le 4, le re- „ gistrement de l'édit sur l'état civil des „ protestans ; mais les voix se sont trouvé „ partagées. La séance, renvoyée au 5, „ deux suffrages favorables ont fait registrer „ la nouvelle loi : ils ont déterminé tous „ les autres „. — Le parlement de Toulouse a également enregistré l'édit, à condition que les protestans seroient exclus de toutes les places municipales. — On apprend que le procureur du roi au bailliage de la Rochelle a donné un réquisitoire contre le mandement de l'évêque, mais que messieurs du bailliage se sont contentés de lui donner acte de son réquisitoire. Le prélat, mandé en cour, a, dit-on, été assez sechement reçu par le premier ministre. — En attendant que tout s'arrange sur la tolérance des Protestans en France, un philosophe vient de publier dans le *Journal de Paris* (N^o. 105) les réflexions suivantes sur l'intolérance des Protestans, & en particulier des Anglois.

„ Les Anglois qui ont tant prêché la tolérance & la liberté de conscience, ont donné en tout tems des exemples d'une intolérance inconséquente & cruelle. Ils reprochent aux Catholiques de ne pas tolérer les autres religions, & sous ce prétexte les privent des droits les plus essentiels du citoyen. Ils ne s'apperçoivent pas que l'intolérance politique, selon eux-mêmes, n'étant conforme ni aux principes de la religion chrétienne, ni à ceux de la religion naturelle, ils n'auroient

pas droit d'être intolérans, même à l'égard des intolérans. Ils accusent d'ailleurs, par une ignorance inexcusable, les Catholiques de professer un dévouement pour le Pape, incompatible avec la soumission due au souverain; ils ajoutent ainsi la calomnie à la persécution.

Je lis avec plaisir dans le *Général advertiser* de M. Piffot, que le gouvernement Anglois se propose enfin d'abolir toutes les loix pénales contre les Catholiques, & de les faire jouir de tous les droits qui constituent la liberté Angloise. Il est bien tems d'effacer jusqu'à la trace de ce scandale politique. Une loi qui menace encore lorsqu'elle n'ose plus frapper, inspire du mépris avec un reste de terreur: elle accuse également la puissance & la sagesse du législateur.

Peu de personnes savent jusqu'où alloit la rigueur des loix Angloises contre les Catholiques. Ces loix, dit Montesquieu, ne sont pas sangui- naires: la liberté n'imagine pas ces sortes de peines; mais elles font si réprimantes, qu'elles font tout le mal qu'on peut faire de sang-froid.

Croiriez-vous en effet, qu'un Catholique reconnu, qui refuse de souscrire la déclaration de Charles II contre le papisme, ne peut ni se trouver dans le lieu où est le roi ou l'héritier pré- somptif de la couronne, ni s'approcher à dix milles de Londres, ni s'écarter de plus de cinq milles du lieu de son domicile? qu'il ne peut ni acheter des terres ni en hériter? qu'il ne peut garder ni armes à feu ni poudre à tirer, ni même avoir à sa disposition un cheval valant plus de 5 liv. sterl.? qu'il ne peut être ni avocat, ni procureur, ni médecin, ni apothicaire, ni maître d'école, &c.? qu'il ne peut ni dire ni entendre la messe, ni avoir chez lui un missel, un bréviaire, un livre d'heures? qu'il ne peut envoyer ses enfans sur le continent pour les faire élever dans sa religion, &c. &c. &c.? & tout cela, sous peine d'amende, de confiscation, de prison, &c.? Les loix sont encore plus sévères contre tout jésuite, évêque ou prêtre catholique, lesquels ne peuvent entrer ni rester dans le royaume sans encourir la peine de haute-trahison; & tout Anglois qui en retireroit un chez

lui, se rendroit coupable de félonie, sans bénéfice de clergie.

Quelques-unes de ces loix ont été abolies il y a près de dix ans ; & depuis quarante ans elles n'étoient plus guere exécutées. J'ai cependant vu à Londres, en 1771, un prêtre catholique, nommé *Malon*, qui fut mis en justice pour avoir dit la messe dans une maison particuliere. Il fut condamné à une prison perpétuelle ; mais le roi lui accorda sa grace, à condition que, 14 jours après son élargissement, il quitteroit l'Angleterre & promettrait de n'y plus revenir sans une permission expresse. Il fut condamné de plus à payer une amende de 500 liv. sterlings, & à donner caution pour la même somme. Le juge, qui prononça la condamnation de ce M. Malon, n'avoit pas la sagesse & l'humanité que montra dans une occasion semblable le célèbre lord Mansfield, l'un des plus savans juriscultes & des plus grands orateurs qu'ait jamais eu l'Angleterre. Un prêtre catholique fut accusé d'avoir dit la messe ; son procès fut porté au tribunal du banc du roi, plusieurs témoins déposèrent contre lui. Milord Mansfield, qui présidoit déjà ce tribunal qu'il préside encore aujourd'hui à l'âge de 86 ans, dit au dénonciateur, principal témoin : *vous êtes bien sûr que cet homme est un prêtre papiste & qu'il a dit la messe ?* Le témoin ayant répondu *oui*, le juge répliqua : *vous savez donc ce que c'est qu'une messe ?* Le témoin se troubla, & ne put pas répondre. Alors milord Mansfield, s'adressant aux jurés, leur dit : „ Pour déclarer cet homme coupable, il faut que vous ayez la preuve complète qu'il a dit la messe, & qu'il vous soit démontré que c'est la messe que cet homme disoit quand les témoins l'ont vu faire des actes qu'ils ont pris pour la messe. Voyez si votre conscience est entièrement satisfaite sur ce point „. Les jurés demanderent aux témoins, & se demanderent à eux-mêmes, quelles étoient les cérémonies qui constituoient la messe ; & n'ayant pu trouver une seule réponse satisfaisante, trouverent que le corps du délit n'étoit pas prouvé & déclarerent l'accusé non coupable. Il est heureux de rencontrer un juge

aussi sage; mais il est fâcheux que le juge soit obligé d'être plus sage & plus humain que la loi.

On mande de Lyon, que M. l'archevêque déperit à vue d'œil, & qu'il paroît fortement affecté de sa fin prochaine. Ce prélat a eu depuis quelque tems de grands défagrémens. Plusieurs de ses grands vicaires, gens de confiance, sont morts assez près les uns des autres. Sa belle-sœur a tranché ses jours d'une manière bien tragique dans la maison de campagne de l'archevêque. Ayant employé dans le saint ministère & nommé curé un de ces hommes que la secte de St. Médard a multipliés dans son diocèse, il apprit quelque tems après, que ce fanatique avoit dressé un atelier de convulsion dans son église & *crucifié* une fille (a); la chose faisant beaucoup de bruit, il se hâta de le faire disparaître, en demandant une lettre-de-cachet qui fut expédiée sans délai. (b)

Suite du précis des *Nouvelles Lettres des missions.*

Cette séance finie, pendant laquelle il paroît que le prélat confesseur demeura toujours à genoux, il y eut ordre de me mettre en prison. „ Je fus mis aux fers, „ & on me donna des menotes fort ferrées;

(a) Pour comprendre ce mystère d'iniquité, voyez le Journal du 1er. Septembre 1787, pag. 19; & les *Observations sur la Théologie de Lyon*, pag. 207. Edit de Liege 1787.

(b) Il n'en court pas moins une brochure faite par un dévôt du parti, où l'on préconise cette œuvre divine. Le gazetier ecclésiastique ne manquera pas de traiter d'impies ceux qui n'y croient pas.

„ on me fit coucher au milieu d'une troupe
 „ de bandits , avec un satellite , pour avoir
 „ soin de moi. Le surlendemain , je par-
 „ tis en chaise portée par quatre hommes ,
 „ avec une grande troupe de satellites &
 „ de mandarins , qui m'accompagnoient pour
 „ me conduire à Tchintou , où j'arrivai en-
 „ viron dix jours après ma prise. Je fus
 „ conduit chez le lieutenant - criminel. Il
 „ me fit renfermer dans la prison destinée
 „ aux mandarins „. Là Mgr. de Caradre fu-
 bit encore différens interrogatoires , qu'il faut
 lire également dans la relation.

De Tchintou Mgr. partit pour Peking ,
 avec M. Dufresse qui venoit aussi d'être
 pris. Ce voyage dura 38 jours , & ils arri-
 verent à Peking le 28 Avril. Présentés le len-
 demain au tribunal . . . on les chargea de
 chaînes fort pesantes avec les fers aux pieds
 & aux mains. Dans cette prison des man-
 darins , ils furent réduits à vivre d'un riz
 fort bis , que l'empereur donne aux prison-
 niers . . . Enfin , continue le prélat , notre
 jugement fut porté par le tribunal supérieur ,
 & ratifié par l'empereur. Les Européens pris
 dans les provinces , furent condamnés à une
 prison perpétuelle. Les couriers qui les
 avoient introduits , à un exil perpétuel en
 un lieu appelé *Yfi* , & à être marqués sur
 le visage. Les prêtres chinois ont été con-
 damnés à la même peine , au nombre de
 six , entre lesquels se trouve M. Adrien Té-
 hou , exilé autrefois dans la province de
 Chan-Tong , après avoir travaillé dans nos
 missions du Fo-Kien.

Plusieurs des missionnaires emprisonnés
 ne pouvoient vivre avec le riz de l'empe-

reur... Sept d'entr'eux, accablés d'inanition & de misere, moururent dans la prison. Il y avoit parmi eux deux évêques; celui de Miletopolis, & celui de Domitopolis, vicaires apostoliques du Chenli & Chanli. Nos deux confreres, MM. Devaut & Delpon, moururent comme des saints.

„ Quant à moi, poursuit toujours l'auteur de la narration, après trois mois de captivité, je tombois en consomption, & je m'attendois à mourir. Cette pensée me confoloit, mais je n'étois pas digne de terminer ma carrière dans le champ d'honneur. M. Dufressé se portoit assez bien, & m'étonnoit, car il étoit d'une fanté foible. „

Mgr. de Caradre se loue beaucoup des secours abondants que les missionnaires des églises de Pekin leur ont procurés pendant leur détention, & de la maniere honorable dont il les ont traités après qu'ils ont été mis en liberté... „ La vérité, la justice & la reconnoissance nous prescrivent de publier le zele & la charité de tous ces Messieurs, mais en particulier de M. de Ventalon qui s'est sacrifié pour nous. (C'est toujours Mgr. de Caradre qui parle). Nous avons été singulièrement édifiés & consolés des lettres de Mgr. l'évêque de Pekin, qui nous a écrit en véritable apôtre; c'en est un effectivement: sa piété, &c. &c. Tout prouve que Dieu a regardé l'église de Pekin dans sa miséricorde, & lui a donné un pasteur selon son cœur. MM. de St. Lazare nous ont donné aussi des marques bien particulieres de tendresse & de charité... Nous „ avons

„ avons aussi été singulièrement édifiés du
 „ zèle de MM. les ex-jésuites en faveur des
 „ prisonniers. Ils ont fait cause commune
 „ avec tous les autres „

„ Enfin, le tems marqué par la divine
 „ providence arriva. Dieu, qui tient entre
 „ ses mains le cœur des rois, toucha celui
 „ de l'empereur. Au moment qu'on ne s'y
 „ attendoit pas, & contre toute espérance,
 „ ce prince donna un édit qui mettoit les
 „ Européens en liberté : le 10 Novembre
 „ 1785, nous sortîmes de prison. L'édit
 „ n'exprime rien de déshonorant pour la
 „ religion : on déclare formellement qu'il
 „ n'y a rien de repréhensible dans la con-
 „ duite des missionnaires qui sont venus la
 „ prêcher, si ce n'est qu'ils se sont intro-
 „ duits furtivement dans l'Empire contre
 „ les loix ; mais que l'empereur dans cette
 „ occasion déroge à la sévérité des loix,
 „ & remet les missionnaires en liberté, leur
 „ laissant le choix, ou de retourner à Macao,
 „ ou de rester dans les églises de Peking. „

Cette persécution générale a enlevé à la
 Chine dix-huit missionnaires Européens,
 parmi lesquels il y avoit trois évêques. Ou-
 tre cela il y a eu huit prêtres Chinois, sans
 y comprendre Mathieu Kou qui n'étoit pas
 encore arrivé à Peking, ni les prêtres Chinois
 du Sutchuen & du Coken. Deux sont morts
 en prison, les six autres ont été conduits
 en exil à Yfi, à huit ou neuf cents lieues
 de Peking, marqués de deux lettres sur la
 joue qui signifient hors les limites ; & con-
 damnés à servir d'esclaves aux grands man-
 darins qui gouvernent pour l'empereur dans
 ces endroits éloignés.

M. Dufressé, missionnaire apostolique en Chine, forti des prisons de Pekin avec Mgr. de Caradre le 10 Novembre 1785, nous donna aussi une relation de la même persécution. Comme il étoit parti avec Mgr. de Caradre, qu'ils ont eu à peu près les mêmes traitemens, subit les mêmes interrogatoires, il est naturel que ces deux relations aient beaucoup de rapport l'une avec l'autre, & par conséquent nous ne dirons que peu de choses de celle-ci.

M. Dufressé raconte d'abord les peines incroyables qu'il eut à souffrir pour éviter de tomber entre les mains des mandarins qui l'on cherché & fait chercher rigoureusement. Il passoit non de bourg en bourg, de village en village, de ville en ville, mais il étoit obligé de chercher une retraite, tantôt dans un bois épais, tantôt sur le sommet d'une montagne souvent couverte de neige, & qu'il falloit gravir : tantôt se cacher dans une citerne, une autre fois dans un antre obscur, d'où il appercevoit & entendoit même les vigilans satellites qui le cherchoient, & ne le savoient pas si près d'eux : souvent exposé à coucher sur la terre nue, & à passer ainsi la nuit, pendant laquelle la rigueur du froid l'empêchoit de prendre le plus léger sommeil. Plusieurs fois il auroit préféré la prison & les chaînes, à tant de fatigues continuelles, dont il ne prévoyoit la fin qu'en se livrant lui-même entre les mains de ses ennemis : & c'est aussi le parti auquel il se détermina, par les conseils de Mgr. de Caradre, dont il eut le bonheur de recevoir une lettre, en fuyant ainsi d'une retraite dans une autre. Mgr. de

Caradre lui faisoit observer qu'en se présentant lui-même, il seroit peut-être cesser les perquisitions qu'on auroit occasion de faire des autres missionnaires & des chrétiens cachés en différens endroits, mais qui n'étoient pas encore dénoncés ; ainsi M. Dufresse ne balança pas un moment, il alla trouver un mandarin, auquel il se déclara. Celui-ci le conduisit avec honneur jusqu'à la capitale de la province ; & le 27 Février 1785, au matin il y entra entouré d'environ cent personnes, tant mandarins que satellites. Il fut mené ensuite au prétoire du lieutenant-criminel, & le même jour ayant comparu devant lui & plusieurs autres juges, il subit son premier interrogatoire. Les différentes questions qu'on lui fit, sont détaillées pag. 208 & suivantes. MM. Delpon & Devaut, deux autres missionnaires apostoliques, se livrerent également, & par le même motif que M. Dufresse : „ Nous arrivâmes, dit ce-
„ lui-ci, Mgr. de Caradre & moi, à Pekin,
„ le 28 Avril 1785, après avoir traversé
„ les deux provinces de Chenli & Chanli :
„ on nous mit ensemble dans une prison
„ de mandarins, où il y avoit 7 ou 8 cri-
„ minels. On donne à chaque prisonnier
„ deux grandes écuelles de riz par jour ;
„ point de thé, mais de l'eau froide à dis-
„ crétion „ Nous avons rapporté dans la
relation de Mgr. de Caradre, tout ce qui
se passa pendant l'intervalle qu'il y eut jus-
qu'à leur délivrance, arrivée le 10 Novem-
bre suivant.

M O R T S.

Louis de Bauchet, marquis de Sourches, comte de Montforeau, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur de Bergues-St-Vinox, conseiller d'état, prévôt de l'hôtel de Sa Majesté, & grand prévôt de France, est mort à Paris, le 10 Avril.

M. Lambert, doyen de l'université de Paris, est mort le 14 du mois dernier, âgé de 94 ans. Il a été long-tems professeur d'éloquence & le digne émule des Coffin, des Le Beau, des Vauvilliers, ses amis. Il a conservé jusqu'à la fin de sa longue carrière toute la force de son esprit ; il n'y a pas plus de trois mois, qu'il assistoit aux assemblées de l'université & y parloit avec beaucoup d'éloquence.

Salomon Gessner, auteur de *la mort d'Abel*, & de plusieurs Idylles & drames pastoraux, est mort dans sa patrie, à Zurich en Suisse, d'une attaque d'apoplexie, le 2 Mars 1788, âgé de 62 ans. Les Muses pleureront long-tems ce poëte aimable, qui ne vécut que par elles & pour elles, qui parut ne devoir qu'à leur douce inspiration tous ses talens, tous ses succès, & que son siècle a déjà compté parmi le petit nombre des écrivains modernes qui, dans leur genre, ont pu balancer la gloire des anciens. On ne fau- roit refuser du moins à Gessner le mérite d'avoir étendu les limites dans lesquelles s'étoit renfermée jusqu'ici la pastorale, en lui donnant un intérêt tout à-la-fois plus

moral & plus dramatique , en joignant aux peintures les plus naïves de la simple nature des situations plus touchantes & plus variées , avec un caractère de mœurs plus pur & plus idéal. Il faut convenir toutefois que ce genre par lui-même n'est pas favorable aux mœurs ; la tendresse en fait le ressort & le but , & en général ces sortes de lectures ne peuvent qu'énervier les cœurs des jeunes lecteurs , réprimer l'énergie de leur ame dans son premier essor , & étouffer les grands sentimens dans leur naissance. Son poëme d'*Abel* , qui renferme de grandes beautés , est le titre le plus solide de sa gloire. Les *Oeuvres* de Gessner ont été imprimées à Reutlingen 1775 , 3 vol. in-12. Elles font partie d'une grande collection de poëtes Allemands. — Ses concitoyens , qui furent tous ses admirateurs & ses amis , ont formé le dessein d'élever à sa gloire un monument digne d'entretenir la postérité de leur reconnoissance & de leurs regrets. La place qu'ils destinent à ce monument , est une promenade publique dont le site , au confluent de deux rivières , offre peut-être un des plus riches & des plus rians aspects que l'imagination puisse concevoir.

Pierre-Jean-Baptiste Gerbier de la Massillaye , écuyer , conseiller secrétaire du roi , maison & couronne de France & de ses finances , honoraire & bâtonnier de l'ordre des avocats au parlement , Seigneur des Clignets , est mort à Paris le 26 Mars ; regardé comme un des plus éloquens orateurs qui aient illustré le barreau. Ses critiques ont voulu restreindre son talent au seul don physique

d'un bel organe & à l'art des mouvemens ; ce qui est effectivement beaucoup & presque tout chez certains peuples , sur-tout dans le tems où la vraie éloquence est entraînée par la décadence générale de lettres ; mais l'on ne peut contester à M. Gerbier l'art de discuter, d'une maniere lumineuse, les matieres les plus impliquées. On l'a vu intéresser, attacher, pendant deux & trois heures consécutives, un public léger dont il étoit difficile de fixer l'attention. Au milieu d'une plaidoierie longue, fatigante & aride, on l'a vu changer tout-à-coup de plan, abandonner ce qu'il avoit préparé, pour y substituer inopinément ces traits qu'enfante le moment & le choc des idées, & devenir plus redoutable lorsque le besoin du moment ou l'imprudence de son adversaire le forçoit d'improviser sa défense. Il étoit né à Rennes, au mois de Juin 1725.



T A B L E.

ALLEMAGNE.	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Vienne.</div> <div style="margin-right: 20px;">577</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Semlin.</div> <div style="margin-right: 20px;">580</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Trieste.</div> <div style="margin-right: 20px;">581</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Brunswick.</div> <div style="margin-right: 20px;">ibid.</div> </div>	
ESPAGNE.	(Madrid.	583
POLOGNE.	(Varsovie.	584
DANEMARCK.	(Copenhagen.	585
RUSSIE.	(Petersbourg.	586
TURQUIE.	(Constantinople.	587
ITALIE.	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Venise.</div> <div style="margin-right: 20px;">588</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Naples.</div> <div style="margin-right: 20px;">ibid.</div> </div>	
ANGLETERRE.	(Londres.	589
PAYS-BAS.	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">La Haye.</div> <div style="margin-right: 20px;">592</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Rotterdam.</div> <div style="margin-right: 20px;">594</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Bruxelles.</div> <div style="margin-right: 20px;">ibid.</div> </div>	
FRANCE.	(Paris.	595
	(Mors.	612

T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature ,
depuis le 1 Janvier 1788.

<i>A</i> Beille (P) & le serpent ; ou le bon & le mauvais esprit , 15 Janvier , page 109	109
<i>Abrégé chronologique</i> (Chronologischer Aufzug) de l'histoire de l'église. Traduit du françois ; par M. l'abbé Rauscher , 1 Mars,	327
<i>Almanach de la Samaritaine</i> , 15 Janv. 148	148
— <i>des honnêtes gens</i> , 1 Fév. 212	212
<i>Anecdotes de la vie de Frédéric II</i> , 15 Mars ,	448
<i>Année rurale</i> , ou calendrier à l'usage des cultivateurs , 15 Fév. 234	234
<i>Apologie du mariage chrétien</i> , ou mémoire critique , canonique & politique , &c. 1 Fév. 169	169
<i>Ars artium</i> , feu de officio pastorali , carmen ; par le P. Delmas , 15 Avril , 547	547
<i>Attitudes</i> , elles peuvent contribuer à la santé , 1 Avril , 493	493
<i>Avalanches</i> , leurs effets terribles , 15 Mars , 429	429
<i>Avant-coureur</i> (P) du changement du monde entier ; par M. Collignon , 1 Janv. 13	13
<i>Avis doctrinal du chapitre d'Anvers</i> , sur le séminaire-général , 1 Mars , 360	360
— 15 Mars , 434	434
<i>Bacchanalia</i> , 15 Fév. 255	255
<i>Barometre</i> , animaux qui en tiennent lieu , 15 Fév. 249	249

<i>Caractere , idée d'un homme de caractere ,</i>	
15 Avril,	566
<i>Cassander (Georges) , notice de cet écrivain ,</i>	
1 Mars,	334
<i>Cécile , fille d'Achmet III , empereur des</i>	
<i>Turcs ,</i> 15 Avril,	562
<i>Chasse du diable ,</i> 15 Janv.	146
— 1 Fév.	215
<i>Chevaux , de combien de façons on les mal-</i>	
<i>traite & dégrade ,</i> 1 Fév.	174
<i>Chroagénésie de Newton ,</i> 1 Fév.	169
<i>Collection (nouvelle) des canonistes ,</i> 1 Janv.	28
<i>Confession secrette de l'année 1787 ,</i> 15 Mars ,	
	407
<i>Coup-d'œil sur le gouvernement Anglois ; par</i>	
<i>M. l'abbé Dubois de Launay ,</i> 1 Janv.	6
<i>Dépôt qui se forme dans les vins mis en</i>	
<i>bouteilles ,</i> 15 Fév.	248
<i>Dictionnaire critique de la langue françoise ;</i>	
<i>par M. l'abbé Féraud ,</i> 15 Mars,	409
<i>Discours sur les progrès de la bienfaisance ;</i>	
<i>par M. Th. de Riom ,</i> 15 Mars,	413
<i>Discussio discussionis historiæ P. J. M. de</i>	
<i>Assumptione B. V. Mariæ ; per Ign. van</i>	
<i>den Driesch ,</i> 1 Janv.	16
<i>Dissertatio , &c. Dissertation sur la dissolu-</i>	
<i>bilité du mariage en cas d'adultere ; par</i>	
<i>M. Braun ,</i> 1 Janv.	23
<i>Dissertatio de Christo & apostolis , in tra-</i>	
<i>denda religione ad hominum captum sese</i>	
<i>demittentibus ; par M. F. P. Schæfer ,</i> 1	
Janv.	25
<i>Douleur (la) & l'ennui ,</i> 1 Fév.	178
<i>Edit qui accorde l'état civil aux protestans</i>	
<i>de France ,</i> 1 Mars,	370

<i>Eloge historique de M. Georges-Louis Phé-</i> <i>lippeaux d'Herbaut , patriarche-archevê-</i> <i>que de Bourges ,</i>	15 Mars ,	411
<i>Enfant (l') & le matelot ,</i>	15 Mars ,	414
<i>Epigramme sur le pont Notre Dame ; par</i> <i>M. de Piis ,</i>	15 Janv.	146
<i>Epitaphe d'un prêtre distingué dans la science</i> <i>du chant ecclésiastique ,</i>	1 Fév.	225
— <i>d'un imprimeur & libraire Anglois ,</i> <i>composée par lui-même ,</i>	15 Fév.	253
<i>Essai d'un éloge historique de Viglius... ; par</i> <i>M. Raoux ,</i>	1 Janv.	10
<i>Eternité (l') malheureuse... ; par le P. Drex-</i> <i>elius ,</i>	1 Mars ,	328
<i>Etrennes des enfans d'Esculape ,</i>	15 Fév.	298
— <i>aux écoliers ,</i>	ibid.	299
<i>Etudes de la nature ; par M. Bernardin de</i> <i>St. Pierre ,</i>	15 Fév.	245
<i>Farces des saltimbanques de St. Médard ,</i>	15 Avril ,	606
<i>Feder , extravagances de cet auteur ,</i>	15 Jan-	136
<i>Fourmis (les) ; par M. Crignon Daujouie ,</i>	1 Fév.	178
<i>Gascons (les deux). Conte par M. Grain-</i> <i>ville ,</i>	15 Avril ,	575
<i>Goutte d'eau (la) ; par M. le marquis de</i> <i>Fulvy ,</i>	1 Fév.	176
<i>Herschel , ses découvertes appréciées ,</i>	1 Mars ,	331
<i>Histoire des Pays-Bas ; par M. Des Ro-</i> <i>ches ,</i>	1 Fév.	205
— <i>des progrès & de la décadence de la</i>		

<i>république Romaine; par Adam Ferguson. Traduit par M. Schiller, 15 Fév.</i>	251
— <i>de France, représentée par figures, accompagnées de discours, 15 Avril,</i>	564
<i>Historia indulgentiarum; par M. Wigand Kamper, 1 Janv.</i>	18
<i>Jardinier (le), les chenilles & le papillon, 15 Fév.</i>	257
<i>Importance (de l') des opinions religieuses; par M. Necker, 15 Avril,</i>	601
<i>Inoculation de la petite-vérole, ordonnance qui réprime cette pratique, 1 Fév.</i>	204
— <i>de la peste, 1 Mars,</i>	338
<i>Instruction de l'empereur Charles V à Philippe II, son fils, 1 Mars,</i>	325
<i>Iustitiâ Dei (de) punitivâ, &c. Dissertation sur la justice de Dieu, en tant qu'elle punit le crime; par le R. P. Wiest, 1 Février,</i>	165
<i>Leçons de grammaire, destinées à apprendre les principes de la langue françoise, par le moyen d'un jeu; par M. l'abbé Gaultier, 1 Mars,</i>	330
<i>Lectiones theologicæ . . . quas in suis scholis habet sacra facultas Nanceiensis, 15 Janvier,</i>	92
<i>Législation philosophique, politique & morale; par M. Landreau de Maine au Picq, 1 Avril,</i>	467
<i>Lettre sur le rapport de la luxure avec la cruauté, 15 Fév.</i>	251
— <i>sur le Notio temporum de M. Paquot, 15 Mars,</i>	415
<i>Lettres (nouvelles) fabriquées par C. sous le nom de Clément IV, 1 Fév.</i>	222
— <i>des missions, 1 Avril,</i>	537
— <i>15 Avril,</i>	606

Linguet, (M.) sa conduite peu loyale à l'égard de l'auteur de ce Journal, 15 Fév. 293, 302
 Linné, monument qu'on lui érige, 1 Janvier, 71

Mandement de l'évêque de la Rochelle, concernant les non-catholiques en France, 15 Mars, 458

Manifeste de la cour de Vienne contre la Porte Ottomane, 1 Mars, 354

Médecin philosophe (le); par M. Doppet, 1 Fév. 159

Mémoire pour le sexe féminin, contre le sexe masculin, lu en présence du chevalier de Feucher. Question: A qui est due la corruption des mœurs? est-ce aux femmes? est-ce aux hommes? 15 Avril, 566

Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Baden, contre les Turcs & les François, en Hongrie & sur le Rhin; par un officier Autrichien, 15 Fév. 229

— philosophiques, historiques, physiques, concernant la découverte de l'Amérique; par don Ulloa, 15 Mars, 387

Mentor (le) vertueux, moraliste & bien-faisant, 1 Janv. 12

Métastase, son buste placé dans une église de Rome, 15 Mars, 426

Note sur le mot Bacha, 15 Janv. 111

— sur le luxe, *ibid.* 115

— sur la guerre des Turcs, 1 Fév. 135

— sur une prétendue découverte de nains *ibid.* 186

— sur l'éducation des princes, 15 Fév. 283

— sur l'excessive propreté des Hollandois , ibid.	287
— sur les loix pénales & les impôts , 1 Mars,	348
— sur l'invention d'une nouvelle espece d'ar- mes, ibid.	356
— sur les projets d'innovation, ibid.	374
— sur les évêques d'Espagne, 15 Mars	418
— sur l'origine des negres, ibid.	455
— sur la possession & la propriété, 1 Avril,	502
— sur la Voie-Caroline, ibid.	510
Notice biographique de Mr. Everard Du- hamel, abbé de Cisoin, 1 Janv.	75
— de Mad. Louise de France, 15 Janv.	142
1 Févr.	224
15 Févr.	301
1 Mars,	374
— du comte d'Albany, prétendant à la couronne de la grande Bretagne, 1 Mars	351, 377
— de Pierre le Tourneur, ibid.	377
— de Mr. Savary, ibid.	379
— de J. A. Rigoley de Juvigny, ibid.	380
— de Judith de Ligonier, ibid.	382
— de D. Saveria Favilla, ibid.	382
— de dom Berthod, 1 Avril	542
— de Mr. Paul Feller, ibid.	542
— de Mr. Lambert, 15 Avril,	612
— de Mr. Gessner, ibid.	612
— de Mr. Gerbier, ibid.	613
Plan de l'Eneide de Virgile &c ; par M. Vi- caire, 15 Avril,	569
Priere des Turcs, relativement à la guerre, 1 Mars,	340

<i>Projets (les)</i> , conte moral, traduit de l'Anglois, 15 Janv.	107
<i>Prospectus d'un levier moteur, applicable à plusieurs objets d'une utilité reconnue</i> , 15 Févr.	236
<i>Quadragesima</i> , 15 Févr.	256
<i>Recherches historiques & politiques sur les états-unis de l'Amérique septentrionale</i> , 15 Avril,	555
<i>Recueil des mémoires sur le commerce des pays-Bas Autrichiens, &c.</i> 15 Févr.	233
<i>Reflexiones in librum cui titulus : P. J. Marant Discussio historica, &c.</i> Auctore G. J. Van den Baviere, 1 Janv.	14
<i>Réflexions sur le duel</i> , 1 Janv.	64
— <i>sur les académies</i> , 15 Mars,	456
— <i>sur les défrichemens</i> , 15 Avril,	570
<i>Répartie (la bonne)</i> 1 Févr.	178
<i>Réponse du duc de Baviere, électeur Palatin, à l'empereur, en date du 4 Avril 1787</i> , 15 Janv.	129
<i>Réponse d'un fils</i> , 1 Févr.	177
<i>Représentation des états de Flandre, sur le séminaire-général</i> , 15 Mars,	439
<i>Rhétorique Françoisé; par Mr. Crevier</i> 15 Janv.	95
<i>Robe (ma) & mon casaquin</i> , 15 Avril,	573
<i>Sermons de Mr. Herft (Herfts Predigten, &c.)</i> 15 Janv.	97
<i>Solitaire (le) des Pyrenées</i> , 15 Févr.	245
<i>Théâtre incendié</i> , 15 Janv.	149
<i>Theses theologicæ; de jure & justitiâ... Vera Religio contra errores vindicata</i> , 1 Févr.	160

Traité de la Calomnie, des calomnieateurs & des calomniés; par le P. Collin, 1 Janv. 3
 — *historique & dogmatique de la vraie religion; par Mr. Bergier, 15 Janv. 105*
 — *abrégé de la culture des arbres fruitiers, 1 Mars, 327*

Vers adressés à Mgr. l'archevêque de Paris, pour le jour de St. Antoine, son patron; par Mr. Caraccioli, 15 Févr. 300
Vestris, ridicule suffisance de cet histrion, 1 Avril, 534

Vie (la) du bienheureux Laurent de Brindes, 1 Févr. 151

— *de S. François Xavier, apôtre des Indes & du Japon; par le P. Bouhours. 1 Mars, 321*

Voyage au cap de Bonne-Espérance & autour du monde avec le capitaine Cook... Par André Sparmann.... Traduit par M. le Tourneur, 1 Mars, 307

Voyages dans les Alpes; par H. B. de Saussure, 15 Janv. 81

— *en Allemagne, dans une suite de lettres; par Mr. le baron de Riesbeck, 1 Avril, 473*

Vues politiques & patriotiques sur l'administration des finances de la France.... Par feu le comte de Lubersac... & l'abbé de Lubersac, freres, 15 Févr. 235

Wer sind die Aufklaerer? Beantwortet nach dem ganzen Alphabet, 1 Févr. 167

